

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché. — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 27 VOLUMES : 292 FRANCS.

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT

9, RUE DROUOT, ou 13, QUAI VOLTAIRE

45^e Année. N° 755. — 29 Avril 1874

DIRECTION ET ADMINISTRATION

13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Toute réclamation, toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT.

SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Charles Monselet. — Les engagements sous Paris. — Les prêtres détenus. — Les journaux au boulevard. — Le dépôt de l'ex-préfecture de police. — Gazette de Versailles, par Henry Morel. — L'hôtel de M. Thiers. — La cour martiale. — Les vo-

lontaires malgré eux. — Feuilleton : Cnanvallon, par Charles Monselet.

GRAVURES : Scènes du boulevard à l'occasion des derniers journaux supprimés. — La place Pereire aux Ternes. — La batterie de Breteuil occupée par les troupes régulières — Prise du château de Bécon par les troupes. — Les prêtres détenus choisissant entre eux un délégué pour

aller porter à Versailles les lettres de M^{rs} Darboy et de M. Deguerry. — Les principaux détenus dans la salle du dépôt de l'ex-préfecture de police. — La cour martiale dans la séance du 29 avril. — Hôtel de la préfecture de Versailles. — Construction de la barricade de la rue Saint-Florentin. — Un réfractaire à la loi militaire, imposée aux hommes de 19 à 40 ans.



A PARIS. --- Scènes du boulevard à l'occasion des journaux supprimés. — (D'après nature, par M. Lix.)

COURRIER DE PARIS

Paris se vide, c'est un fait matériel qu'il y aurait mauvaise grâce à vouloir se dissimuler; Paris se sauve, Paris s'évade, et la Commune est impuissante à retenir ce Paris qui lui glisse entre les doigts. Nous ne voulons pas discuter les motifs de cette fuite; nous bornons notre tâche à enregistrer les événements. « — Par où s'en va-t-on? se demandent chaque jour ceux qu'assiègent l'âge, les charges de la famille, le doute, la désespérance; par quelle barrière quitte-t-on cette cité naguère si florissante

Et de tous les côtés, par toutes les portes, grandes ouvertes ou seulement entre-bâillées, par tous les chemins de fer, surtout par le chemin de fer du Nord, on se hâte, on se précipite, on se bouscule, on assiège le guichet, on force la gare, on prend d'assaut les wagons! Ce n'est pas tout: il s'agit d'é luder le décret de la Commune, le décret qui se tient en embuscade, qui guette et examine sa proie, le décret prêt à vous poiser sa main sur l'épaule pour peu que vous ayez plus de dix-neuf ans et moins de quarante ans. Comment échapper au décret? Comment tromper la surveillance et dérouter le soupçon?

Alors, on se vouète, on se casse, on laisse pousser sa barbe, on met des lunettes, on s'appuie sur un bâton; on dit au décret: « — Voyez mes cheveux blancs, regardez mes jambes fléchissantes; j'ai cinquante ans, je vous assure, cinquante-cinq ans bien sonnés; écoutez comme je tousse et quels sifflements de mauvais présage se dégagent de ma poitrine oppressée; je n'en puis plus, je ne suis bon à rien; laissez-moi donc partir! »

Si cela ne suffit pas, on se déguise, on se travestit en maraicher ou en cocher; on s'affuble d'une blouse et d'une casquette, on pose une planche sur son épaule, on bien l'on pousse une charrette devant soi; on se noircit la figure comme un charbonnier, on chausse de grandes bottes comme un égoutier, car le principal est de passer les fortifications. Oh! les fortifications!

À côté de Paris qui se sauve, il y a Paris qui se cache. Voyez la belle ville que cela nous fait! Il y a Paris qui se claquemure, qui ferme ses magasins, qui clôt ses volets, qui renonce à son industrie, qui supprime ses étalages, qui éteint son gaz, qui congédie ses employés, qui envoie sa femme et ses enfants en province; Paris muet, morne, farouche. — Jusqu'à quand cela durera-t-il?

Émile Deschamps avait hérité de la grâce bienveillante et accueillante de Charles Nodier. Tous les jeunes poètes, sans distinction d'école, allaient à lui; je l'ai vu se promener entre Louis Depret et Baudelaire. — Les hommes aimables s'en vont!

Nul plus que ce charmant vieillard n'avait la physionomie et le visage de son talent. C'est d'ailleurs le propre de presque tous les écrivains de l'époque romantique: ils ressemblent à leurs livres. Émile Deschamps était d'une belle taille, les cheveux en couronne, comme ceux d'un archevêque, l'affabilité même.

Qu'on ne s'étonne pas si, tout d'abord, sous le coup de cette mort, — qui était prévue, redoutée depuis longtemps, — mes souvenirs évoquent l'homme avant de raconter le littérateur. Je l'aimais sincèrement; il m'écrivait des lettres où je retrouvais son sourire.

Émile Deschamps avait précédé Victor Hugo d'une dizaine d'années. La préface de ses *Études françaises et étrangères* fut célèbre avant la préface de *Cromwell*. Sa traduction de quelques pièces du *Romancero* excita la verve et l'émulation de l'auteur des *Orientales*. Deschamps faisait déjà autorité à cette époque; il traduisait en vers *Roméo et Juliette*; et Sainte-Beuve, par la voix de Joseph Delorme, le proposait comme exemple dans l'art de l'enjambement et de l'némistiche brisé.

Il arriva de lui ce qu'il arrive de beaucoup de précurseurs: il se laissa dépasser. Ame douce, ca-

ractère sans envie, il se contenta du second rang. Sa seule ambition paraît avoir été un fauteuil à l'Académie française; on le lui avait promis formellement et à plusieurs reprises, mais il trouva encore le moyen de s'effacer devant ses amis.

Élégante et pure, la poésie d'Émile Deschamps a un peu vieilli, mais il lui reste un accent véritable de sensibilité. Le morceau suivant, presque inédit (je l'ai copié sur un album), me paraît résumer sa manière, qualités et défauts.

CE QU'ON N'OUBLIE PAS

— Grand capitaine, eh bien! te voilà vieux et seul,
Car le vide se fait à l'entour des vieillesses;
Mais ton esprit, peuplé de tes jeunes prouesses,
De drapeaux en drapeaux se distrait du nécul.
L'espérance aux vieillards sourit — dans leur mémoire.
Recommence avec nous ton cercle de combats,
D'escadrons terrassés, de remparts mis à bas;
Evoque les plus beaux de tes beaux jours de gloire!

— Je ne m'en souviens pas... Je me souviens d'un jour
Où j'étais, pauvre enfant, dans mon lit tout malade.
Ma grande sœur me vint chanter une ballade
Si douce que le mal s'adoucit à son tour.

— Grand politique, eh bien! destitué par l'âge,
Te voilà morne et sombre à ton foyer glacé;
Mais des bords du cercueil, contemplant le passé,
Du poids de ton néant son fracas te soulage.
Redis-nous ces congrès où, réglant tous les droits,
Des anti-ques États tu changeais la fortune,
Et ces luttes d'orage où, roi de la tribune,
Tu parlais de plus haut que tous les autres rois!

— Je ne m'en souviens pas, non... Mais je me rappelle
Que je fus au collège à douze ans couronné;
On appelait mon père un père fortuné,
Et ma mère s'en fut prier dans la chapelle.

— Mon grand poète, eh bien! voilà que tes cheveux
Rares et blanchissants pendent sur ton épaule
Comme sur le roc ou le feuillage du saule;
Mais ton œil d'aigle encor nous lance tous ses feux.
C'est que les souvenirs sont le brasier dans l'âtre,
Qui, plus ardent, pétille au souffle des hivers;
Comptons tous les l'uriers moissonnés par les vers,
Comptons tous les bravos de ton peuple idolâtre!

— Je ne m'en souviens pas... Je me souviens qu'un soir
Elle me regarda vaguement inquiète...
Un ange! une déesse! un rêve de poète!
Et je l'aimais!... Jamais nous ne pouvions nous voir!

Ainsi de tous les biens qui font le sort prospère,
Que nous reste-t-il au départ?
La chanson d'une sœur, le sourire d'un père,
Le rapide aveu d'un regard!

La meilleure critique du temps présent se trouve encore dans le temps passé. C'est ainsi qu'on peut lire, dans un pamphlet écrit à la veille de 1793 et intitulé: *Ann'quin Bredouille ou le petit cousin de Tristram Shandy*, la spirituelle satire de quelques-unes des scènes qui se passent aujourd'hui.

Ann'quin Bredouille est un personnage allusif, comme le John Bull des Anglais, ou comme notre Jacques Bonhomme à nous. C'est un excellent homme qui n'a que le tort de ne pas avoir un caractère assez arrêté, ce qui l'expose à faire beaucoup de sottises en peu de temps. Ann'quin Bredouille a pour compagnons un petit flagorneur nommé Adule, et une vieille femme d'humeur difficile, mais sensée. — M^{me} Jer'nifle, — qui gronde, rechigne et gourmande incessamment.

« Quel dommage, s'écrie l'auteur anonyme, qu'Adule n'ait pas la modération, le bon sens, la droiture de M^{me} Jer'nifle, et que M^{me} Jer'nifle n'ait pas la prestesse, la gentillesse, la persuasion d'Adule!... Que de maux il y aurait de moins sur notre globe! »

Au moment où commence le récit, ces trois voyageurs débarquent dans la grande ville de Néomanie, — lisez Paris. Ann'quin Bredouille se mêle à la foule, et, à l'aide d'une lunette d'approche, il aperçoit sur une montagne, loin, bien loin, tout à fait dans la vapeur, un temple qu'il est impossible de voir sans en désirer la conquête, chimère de tous les siècles et de tous les pays. Ann'quin commence d'jà à déchiffrer l'inscription du fronton: d'abord un L; puis un I; un B vient ensuite.... Mais l'affluence est telle pour ce spectacle, qu'un autre curieux lui arrache le verre sans lui laisser le temps d'en lire davantage. N'importe, il en a assez vu pour désirer d'être de l'expédition. Adule saute de joie; M^{me} Jer'nifle hoche la tête en murmurant: — Oui, c'est une bien belle chose que la pierre philosophale!

Cependant l'admiration ne fut jamais qu'une viande creuse; notre trio ne tarde pas à l'éprouver, et, comme rien de ce qu'il a vu ne lui a donné à déjeuner, il se met sérieusement en quête d'une cuisine quelconque. Ce chapitre est intitulé *La Gargote fébrifère*. On s'y moque plaisamment de l'*Ami du peuple* et de Marat, désigné sous le nom de Tamar. Au-dessus de sa porte s'étale cette inscription en lettres du rouge le plus vif:

TAMAR

TRAITE EN AMI LE TIERS ET LE QUART

« — Tamar! s'écrie Ann'quin Bredouille; je le connais, je me souviens de lui avoir vu vendre de la santé, ou du moins en promettre. Puisqu'il est à présent gargotier, le ciel en soit loué, nous dînerons!

« Bientôt nous fûmes à table, au milieu d'une foule de gens dont la voracité paraissait insatiable, et qui, en mangeant, faisaient des contorsions si horribles, que nous tremblions d'attraper quelque égratignure ou quelque coup de dent. Il ne nous fut pas difficile d'en deviner la cause, lorsque nous eûmes tâté de la cuisine. Il y avait une si grande quantité de sel, de poivre, de moutarde, d'épices et même d'assa-fœtida, que, dès le premier morceau, on avait la bouche en feu. Nous nous regardions, fort étonnés de ce que cela s'appelait traiter les gens en ami; mais M^{me} Jer'nifle ne s'en tint pas aux réflexions: elle alla trouver Tamar au milieu de ses fourneaux.

« — Comment osez-vous en imposer ainsi? lui dit-elle; on croit, d'après votre écriteau, qu'on sera nourri chez vous, et l'on n'y trouve que de quoi se brûler les entrailles.

« — Vous avez raison, lui répondit-il; mais j'ai éprouvé que cette recette me réussissait auprès de mes pratiques, et que, plus je leur mets le feu dans le corps, plus elles sont altérées de l'esprit-de-vin que je leur donne à boire, et que par conséquent mes bénéfices croissent à proportion.

« — Mais ces malheureux, reprit M^{me} Jer'nifle, finissent par être échauffés au point d'en devenir enragés, et alors que de maux affreux!...

« — Que m'importe! répliqua froidement Tamar; je n'en aurai pas moins fait ma fortune.

« Et il se mit à tourner une casserole, dans laquelle M^{me} Jer'nifle lui vit mettre une des drogues les plus inflammables que fournisse la pharmacie.

« — Fuyons! fuyons! nous dit-elle; il vaudrait cent fois mieux mourir de faim que de prendre ici une seule bouchée! »

Après avoir fui l'*Ami du peuple*, Ann'quin Bredouille et sa suite se transportent au quartier opposé, où leurs yeux sont frappés par une nouvelle auberge, — dans la description de laquelle il est impossible de ne pas reconnaître l'officine des *Actes des Apôtres*. Des mets de bon genre y sont présentés, on ne peut plus gaiement, par plusieurs servants, tous aussi aimables drilles les uns que les autres. Il est vrai que, tout en riant, ils montrent des dents qui ne laissent pas que d'être aiguës et mordillent sans cesse; mais ils y mettent tant de grâce...

« — Tant pis! marmotte M^{me} Jer'nifle, notre voisin a eu comme cela une charmante souris qui mordillait si gentiment qu'un de ses plaisirs était de lui abandonner son petit doigt. Qu'arriva-t-il? Cette mordillerie, souvent répétée, finit par envenimer et par faire plaie. »

Cette fois, Ann'quin Bredouille est sur le point de se fâcher. Quitter une aussi bonne table et d'aussi gracieux convives, replier sa serviette avant le rôti, dire adieu à ce champagne délirant, c'est trop fort! Et puis, cette chasse au dîner commence à l'impatienter; tous ces aubergistes sont-ils donc des empoisonneurs? Enfin, vers le soir, l'idée leur vint d'aller frapper à une toute petite porte. — « Elle nous fut ouverte par une vieille femme qui, sur la demande que nous lui fîmes, se confondit en excuses de n'avoir à notre service que le petit *potbouille* et la tranche de bœuf à la mode, fait tout uniment, comme elle l'avait appris de sa mère, celle-ci de la sienne, enfin, tel que du temps du roi Guillemot. Elle avait tort de s'excuser; nous fîmes à sa modeste table un dîner excellent. Ce ne fut pas sans beaucoup réfléchir. »

Les lecteurs du *Monde illustré* en feront sans doute autant, sans que nous ayons besoin de leur mettre les points sur les i, et de leur faire toucher les rapprochements entre les cuisines d'alors et celles d'à présent.

Nous n'avons ni le loisir, ni le désir de nous étendre davantage sur le petit cousin de *Tristram Shandy*. Notre intention a été seulement de signaler une des plus fines productions de notre Révolution première. *Annquin Bredouille*, qui comprend six petits volumes, est orné de gravures très-bien faites. — Une des plus ingénieuses, et dont l'effet est puissant, représente un homme du peuple assis à une table devant un broc de vin; son chapeau traîne par terre, sa chaise est à demi renversée; complètement ivre, il chante le *Ça ira* en élevant son verre, et il ne s'aperçoit pas que son toit est livré aux flammes, tandis que, sous ses pieds, des malfaiteurs armés de pioches sont occupés à saper le plancher.

Une autre gravure, qui fait la moralité et la conclusion du livre, c'est un pauvre commissionnaire à la figure hâve, aux vêtements en lambeaux, qui marche péniblement au milieu d'un amas de ruines solitaires, parmi les maisons écroulées et les palais abattus; il porte sur ses crochets, au bout d'un long bâton, un bonnet phrygien qui plane, emblème railleur et victorieux, sur la désolation générale.

Je ne m'y connais pas assez pour dire si le chanteur Barroilhet, mort l'autre semaine, était un grand artiste.

Je ne l'ai entendu que deux ou trois fois, il y a une vingtaine d'années, et le souvenir qui m'en est resté n'est pas de ceux qui s'imposent d'une façon despotique. Pourtant, selon les gens experts, l'homme qui a attaché son nom aux trois créations de *la Favorite*, de *la Reine de Chypre* et de *Charles VI*, était doué de qualités réelles, quelques-unes hors ligne.

On lui reprochait de chanter du nez.

Depuis bien longtemps Barroilhet n'appartenait plus à l'Opéra. Il l'avait quitté en pleine force, au milieu de ses plus grands succès, pour se livrer exclusivement à sa manie de collectionneur de tableaux. Il n'a pas peu contribué à faire monter de prix les Théodore Rousseau et les Diaz. — Qui ne l'a pas vu à l'Hôtel des ventes, dans l'enceinte privilégiée des amateurs, son profil long et anguleux approché de quelque toile qu'il nettoyait du bout de la main? C'étaient-là ses plus heureuses sensations.

Il a fait plusieurs ventes fort productives, car chez Barroilhet l'amateur était doublé du spéculateur.

Restons quelques minutes encore avec les tableaux: ils savent consoler, comme les livres.

Quelques-unes des galeries du Louvre ont été rendues au public. Cela m'a été une vive joie de revoir ces chères merveilles, dont nos yeux étaient privés depuis l'investissement de Paris par les Prussiens.

Je mentirais si j'avais que les visiteurs étaient nombreux. Hélas! La grande famille artistique est cruellement démembrée. Cependant quelques élèves étaient venus replacer leurs chevaux dans les salles de peintures; mais ces élèves appartenaient presque tous au sexe féminin. Il n'y a plus de jeunes gens.

Deux heures se sont rapidement envolées là pour moi. J'allais de la salle Lacaze à la salle du *Naufrage de la Méduse*; je ressaisissais des impressions auxquelles une distance de six mois apportait une vivacité et une fraîcheur singulières. Ces Walteau si brillants, ces Largillière si pompeux, ces Velasquez si étranges, j'avais cru ne jamais les revoir. Pendant les nuits tonnantes et sifflantes de cet épouvantable hiver, je me les représentais incendiés, détruits....

Et les retrouver tous à leur place! Quel soulagement! quel envirement inespéré!

Je parcourais les salles de dessins. — Bonjour, La Tour! bonjour, Rosalba! Plus fraîche que jamais! — Et toi, mon digne et brave Chardin, l'abat-jour

au front, besicles sur le nez, tu me poursuis toujours de ton honnête regard!

Je serais encore extasié devant ces chefs-d'œuvre si la voix des gardiens n'avait fait retentir à mes oreilles le sacramental:

— On va fermer!

Le quartier des Ternes a été fort éprouvé. Le boulevard Pereire qui longe le chemin de fer de ceinture entre la station de Courcelles et la station de la porte Maillot, a reçu sa part de projectiles. La rue Demours, parallèle au boulevard Pereire, a un peu moins souffert. Il y a, de ce côté des Ternes, un assez grand nombre de maisons élégantes, dont la construction remonte au commencement de ce siècle; petits hôtels mondains, transformés la plupart en pensionnats, avec de vastes jardins, de beaux ombrages, des parterres de fleurs, tout le charme des lointains faubourgs. Rue Bayen, on passe sous l'arceau d'une magnifique habitation, autrefois propriété religieuse. Tout cela est aujourd'hui (28 avril), non pas désert, mais abandonné en partie, démeublé, confié à de rares gardiens.

Une maison bien connue des musiciens est celle qui fait le coin de la rue de Villiers et de la rue Demours: elle s'adosse à de grands arbres et à de riantes pelouses. C'est la demeure d'un fabricant de violons renommés, M. Vuillaume. Je doute qu'en ces derniers temps, M. Vuillaume ait fabriqué beaucoup de violons.

Qu'est-ce que c'était que ce Demours qui a donné son nom à la rue? Un oculiste du roi Louis XVIII, une célébrité dans son genre. Je n'en savais pas davantage, lorsque le hasard m'a livré un de ses autographes. C'est une consultation pour une cliente, la marquise de Confades.

Voyons la consultation de Demours; elle nous distraira peut-être.

« Madame la marquise voit voltiger en l'air des globules, des filaments, des points noirs, qui se précipitent vers le bas de l'œil lorsque cet organe est fixe, et qui remontent vers le haut lorsqu'elle l'éleve avec promptitude, pour descendre ensuite de nouveau... Il y a aussi quelquefois comme de petites grilles nageantes; on voit peu toutes ces apparences dans une chambre médiocrement éclairée. Le soir, à la lumière, on est obligé, pour les voir, de les chercher avec attention sur un papier blanc, et elles ne paraissent que comme de très-petites portions de fumée à peine sensibles. On les voit d'une manière, à la vérité, imparfaite, dans la flamme d'une bougie, en tenant les yeux à moitié fermés. Si on se couche sur le dos, qu'on regarde le ciel en inclinant un peu la tête en arrière, au lieu d'aller du côté des pieds, leur mouvement se dirige du côté du front, qui est alors la partie basse. Enfin, on les aperçoit, quoique bien faiblement, en regardant le ciel, les yeux fermés, à un grand jour. »

Faut-il sourire? Je ne sais.

Je crains tellement d'être châtié de mon irrévérence comme Molière, que je fais tous mes efforts pour garder mon sérieux. — Si les observations du vieux Demours étaient trouvées parfaitement raisonnables par les docteurs Desmares et Cusco, ces spécialistes d'aujourd'hui!...

Passe pour ces observations, qui peuvent provenir d'une physiologie effrénée. Mais j'arrive au remède indiqué dans la consultation:

« Madame la marquise, pour arrêter les progrès de la maladie, prendra tous les matins, en quatre ou cinq verres, à jeun, la boisson suivante composée de six gros de racine de patience, coupée en morceaux et jetée dans une pinte d'eau bouillante. De deux jours l'un, madame la marquise ajoutera au premier verre le jus de cent cloportes qu'on aura exprimés à travers un linge fort, après les avoir pilés; et, chaque septième jour, elle fera fondre, au lieu des cloportes, dans le premier verre ou dans les deux premiers, trois gros de terre folliée de tartre, etc., etc., etc. »

Boire le jus de cent cloportes!

Et qui donc reprochait à Lalaude de manger des araignées?

O miracle! O prodige!

J'ai vu, il y a cinq ou six jours, sur une affiche de théâtre, bien modeste à la vérité, ces mots d'une

langue oubliée depuis longtemps: *Première représentation....*

Première représentation! — Et de quoi, juste ciel?

D'un vaudeville en trois actes, intitulé tout tranquillement: *Ces Vampires d'épiciers!*

Je ne veux pas savoir si la direction avait fait « un service à la presse », comme au temps d'autrefois. J'ai jugé inutile de m'en informer aux bureaux du journal. Mais je ne peux m'empêcher d'admirer ce théâtre, qui est, il faut en convenir, un théâtre de troisième ou quatrième ordre, sis au deuxième étage d'une maison du faubourg Saint-Martin, — le théâtre des Nouveautés, pour tout dire.

Une première représentation à Paris, au mois d'avril 1871!

Pour être véridique, je dois avouer que je n'ai pas revu l'affiche les jours suivants.

J'ignore si *Ces Vampires d'épiciers* ont réussi, et quels en sont les joyeux auteurs. Je n'ai jusqu'à présent rencontré personne qui pût me renseigner là-dessus.

D'ailleurs, en admettant que la direction des Nouveautés ait songé à « convoquer la critique » elle serait arrivée à un résultat tout à fait dérisoire, car je ne connais, sauf erreur ou omission, que trois feuilletonnistes de théâtre résidant actuellement à Paris: M. Théodore de Banville, M. de Bévillie et moi.

Cependant quelques comédiens, et plus particulièrement des chanteurs, se sont avisés de former une *Fédération artistique*.

Président: le citoyen Pacra.

Cette *Fédération artistique* tient ses séances pendant le jour dans la salle de l'Alcazar.

Le soir, dans cette même salle de l'Alcazar, on joue *Monsieur Choufleuri restera chez lui*, — par le duc de Morny.

L'autre jour, à propos de la question du Mont-de-Piété, un membre de la Commune a proposé d'étendre le dégagement gratuit aux « anneaux de mariage ».

Au premier aspect, cette proposition n'a rien qui sente le désordre; elle paraît même émaner d'un cœur honnête et doux.

Mais un autre membre s'est levé, en disant: « Qu'il ne fallait pas mêler le sentiment aux affaires. »

Ce second membre me semble bien cruel.

Pas de sentiment en affaires! Voilà qui est trop vite déclaré. Pourquoi fait-on des affaires si ce n'est pour établir le triomphe du sentiment? La liberté est-elle autre chose qu'une formule du bonheur social? Et où placerez-vous le bonheur social si ce n'est dans le sentiment?

En réclamant pour les pauvres gens leurs anneaux de mariage, le premier membre de la Commune faisait une œuvre touchante, délicate, et qui a dû aller au cœur d'une nombreuse partie de la population parisienne, j'en suis certain.

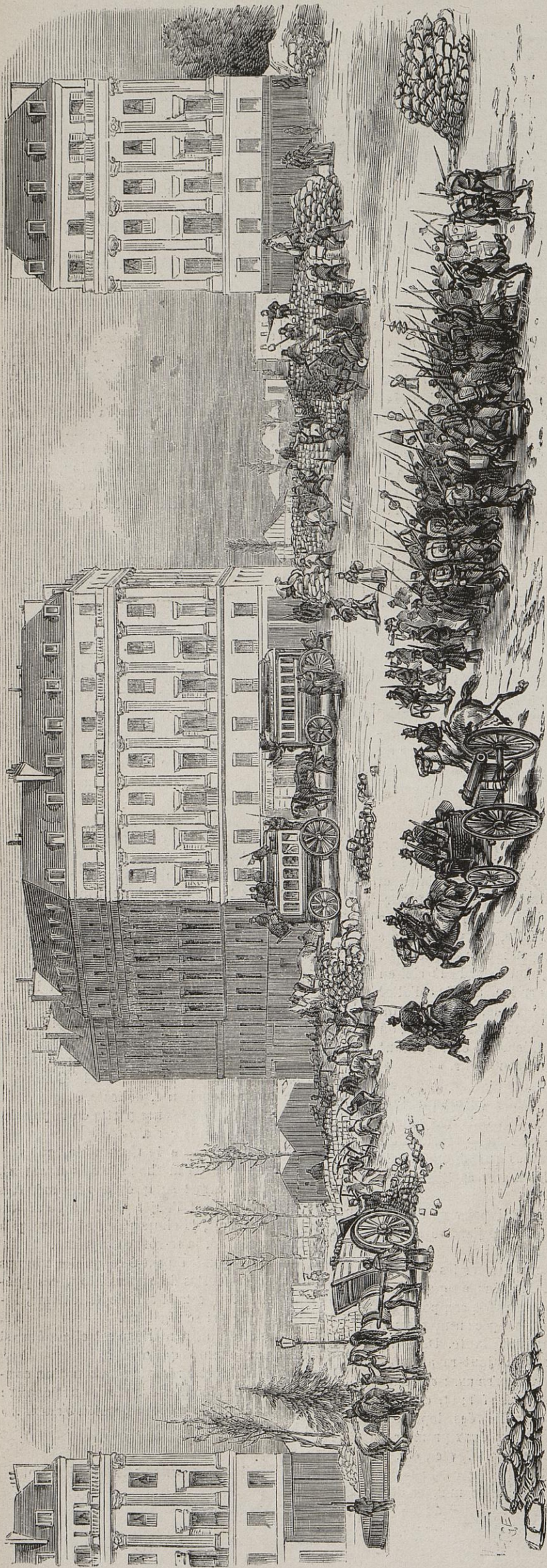
Si le second membre de la Commune, qui s'est montré si absolu dans sa méthode de raisonnement, avait été marié, il aurait su que dans les ménages populaires *l'alliance* est l'objet dont on se sépare avec le plus de regret, la chose qu'on n'engage qu'à la dernière extrémité, la ressource suprême.

Mais on me répondra peut-être qu'il est temps d'en finir avec ces restes de superstition, ces puériles symboles et tout cet attirail de fétichisme, indigne d'un peuple qui se régénère.

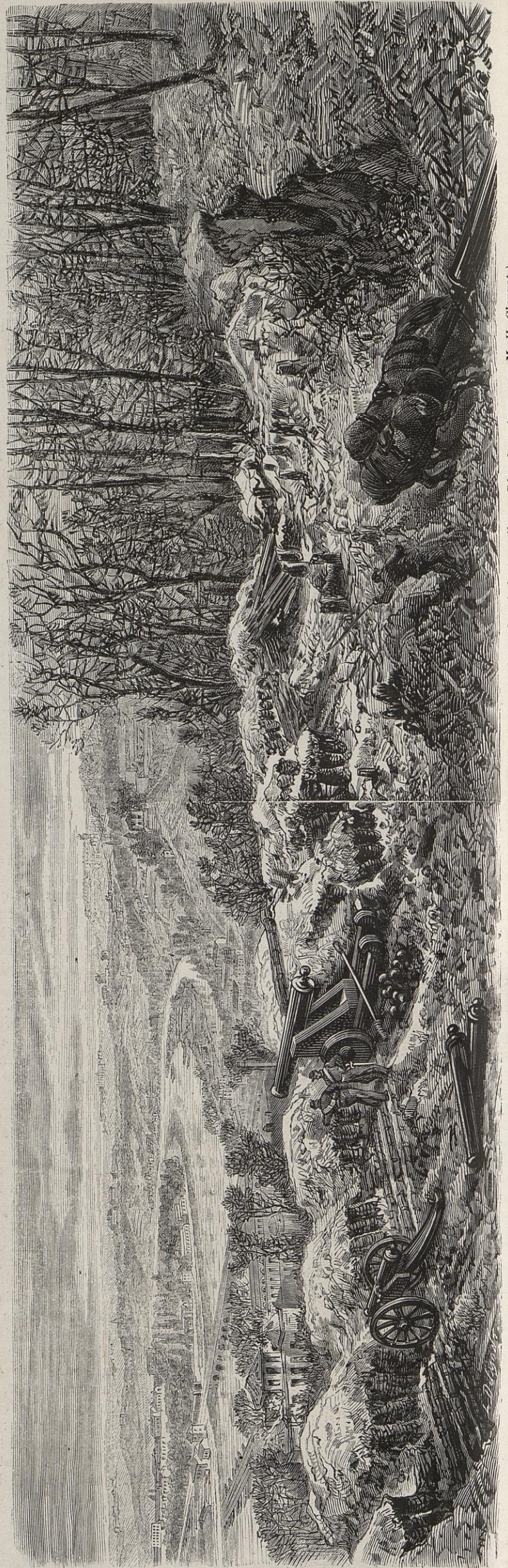
Et puis l'institution du mariage est elle-même si compromise par le temps qui court!

On se souvient de cette récente proclamation concernant la solde des femmes des gardes nationaux: « Toute femme de garde national, mariée ou non... » Adieu les anneaux!

CHARLES MONSELET.



A PARIS. — Les fédérés à la place Pereire, aux Ternes.



AUTOUR DE PARIS. — La batterie de Breteuil, construite par les Prussiens, occupée par l'armée régulière depuis le 3 avril. — (D'après nature, par M. H. Clerget.)



LA GUERRE CIVILE. — Prise du château de Bécon par les troupes dans la journée du 22 avril.

LES ENGAGEMENTS SOUS PARIS

Non, nous avons beau fermer les yeux, nous

boucher les oreilles, arrêter les battements de notre cœur, l'évidence est là qui nous écrase. C'est la guerre et la plus triste des guerres, la guerre civile! Le jour où fut signé la convention de Versailles,

nous avons, avec un certain soulagement, rayé de notre dictionnaire d'actualité ces mots : *Bulletin de la guerre*, sous lesquels nous résumions les douloureuses péripéties de notre lutte avec la Prusse.



PARIS. — Les prêtres détenus choisissent parmi eux un délégué pour porter à Versailles les lettres de M^{sr} Darboy et de M. Deguerry. (Croquis de M. Slom.)

AUSOUR DE PARIS. — La batterie de Breteuil, construite par les Prussiens, occupée par l'armée régulière depuis le 3 avril. — (D'après nature, par M. H. Clerget.)

Les illusions d'un patriotisme obstiné nous ont soutenu jusqu'à la dernière ligne, et la plume a glissé entre nos doigts seulement le jour où les armes sont tombées des mains des Allemands.

Le canon tonne autour de Paris, la fusillade et les mitrailleuses font résonner leur sinistre épitément, les maisons croulent sous les coups de mitraille, les voitures d'ambulance emportent morts et blessés. C'est bien la guerre, cette audacieuse négation du droit, ce détritus haïssable de la féodalité barbare qui livre aux combats de la force la solution des questions internationales, celle des intérêts des peuples et des individus, qui ne devraient être réglés que par la justice et non défendus par la violence.

Nous retournons en arrière; nous déclarons hautement que la civilisation s'est fourvoyée, qu'elle a perdu la partie, et, mettant en pratique le fatalisme, au lieu de la loi providentielle du progrès, nous cherchons à coups de canon et de mitrailleuses des combinaisons nouvelles que nous ferions mieux de demander à la science et au progrès.

Mais il était écrit que la France, après avoir soutenu contre la Prusse la guerre de conquêtes, impie et illégale, comme le vol à main armée, compromettrait encore sa liberté en érigeant la suprématie de la force dans la discussion de ses questions intérieures.

Depuis le 18 mars nous sommes en guerre civile.

Voici un mois et plus que cela dure, et, comme au temps de l'investissement prussien, le sang a coulé à Châillon, à Vanves, à Issy, à Montretout, mais ici et là, dans les deux camps, ce sang qui coule est du sang français.

La guerre étrangère n'en avait donc pas assez bu! La terre autour de Paris n'avait donc pas assez recouvert de cadavres! Nous voilà donc, nous, Français, donnant à nos vainqueurs le spectacle de nos déchirements intimes.

Depuis quarante jours et quarante nuits, nous nous entretenons autour de Paris, hier à la porte d'Issy, aujourd'hui au vaduc d'Asnières, sur la rive gauche comme sur la rive droite de la Seine.

La butte de Châtillon, comme du temps où les Allemands bombardaient les quartiers de la rive gauche, est armée aujourd'hui de pièces de siège, de canons de 24, appuyés par des batteries volantes, qui battent en brèche les forts de Vanves et d'Issy.

De leur côté, les forts de Vanves et d'Issy sont munis de nouveaux engins d'une puissance terrible, de mitrailleuses américaines qui, au lieu de balles, lancent jusqu'à 3,000 mètres de petits obus dont le moindre éclat peut tuer un homme. Le tir

de ces mitrailleuses est continue, comme celui de la mitrailleuse ordinaire.

Le bois de Boulogne, qui, pendant le siège, n'avait été témoin d'aucun combat, voit tous les jours les tirailleurs échanger des balles, tandis que les pièces de 7, placées sous les hautes futaies, tirent sur Saint-James et Puteaux.

Dans la journée du 12, les fédérés ont exécuté trois attaques contre les troupes: la première à la porte Maillot, la seconde à la porte des Ternes, la troisième à Asnières.

A Neuilly, Saint-James et Sablonville, la lutte fut acharnée.

Du côté de Villiers, les troupes régulières, poussées par les bataillons venus des Ternes et par la fusillade partie du pont des Couronnes, franchirent le pont qui unit Neuilly à l'île de la Grande-Jatte, où elles se retranchèrent.

Le lendemain, les gardes nationales qui, pendant la nuit, avaient pu s'approcher jusqu'au pont de Neuilly, se repliaient sous la protection des pièces placées à la porte de l'avenue de la Grande-Armée.

A midi, l'armée ayant réussi à placer ses batteries sur l'avenue de Neuilly, a couvert de ses projectiles les remparts, qui ripostaient vigoureusement.

Du côté d'Asnières, les batteries des fédérés, situées sur la gauche du talus du chemin de fer, soutiennent un feu très-suivi contre les batteries du rond-point de Courbevoie et les mitrailleuses de l'île de la Grande-Jatte. Les wagons blindés amenés sur la voie de Versailles, envoient en vain leurs bombes et leurs obus sur le Mont-Valérien, qui de son côté, tire sur le pont d'Asnières, où il entame le café de la Terrasse, situé à l'entrée de l'ancien pont en bois.

Ici, les avant-postes des fédérés s'avancent jusqu'à la gare de Bois-Colombes; ceux des troupes régulières campent à la gare de Colombes, sur la ligne d'Argenteuil, à quelques mille mètres. Les sentinelles peuvent facilement s'observer à l'œil nu, comme le font celles placées sur la ligne de Versailles, fédérés au pont des Quinze-Perches, et troupes de ligne à la station de Courbevoie.

On s'est ainsi observé jusqu'au 17, jour où les troupes de Versailles se sont décidées à une offensive vigoureuse.

Prise d'Asnières. — Il était onze heures du matin, lorsque les soldats de la ligne, quittant leurs postes de Colombes, s'avancent sur Bois-Colombes par la voie du chemin de fer d'Argenteuil.

La fusillade est promptement engagée. Les fédérés se replient sur Asnières, où les poursuivent les troupes qui les ont chassés des ateliers du chemin de fer, sous lesquels ils s'abritaient. La lutte s'engage furieuse au bord de la Seine, à l'entrée du pont de bateaux, bientôt envahi par les gardes nationaux, qui cherchent à passer sur l'autre bord. Dans la précipitation, plusieurs tombent à l'eau, heureux quand ils peuvent gagner à la nage la rive gauche, où se trouve le quartier général, les batteries protectrices et les wagons blindés.

Sur la route de Courbevoie avait lieu une autre attaque. Trois mille fédérés, dans le but de la prévenir, s'étaient avancés jusqu'au delà du château de Bécon, le long de la voie de Versailles. Une fois bien engagés, les gardes nationaux ont été pris en flanc par des mitrailleuses disposées sur des trains de ballast, que poussaient en avant des locomotives de Versailles, et par les troupes qui descendaient sur eux de Courbevoie. Le désordre se mit bientôt dans les rangs des fédérés mitrillés et fusillés de deux côtés. Comme ceux de Bois-Colombes, ils se replièrent vivement sur Asnières et Clichy, laissant beaucoup des leurs sur la route et dans les eaux de la Seine, qu'ils avaient inutilement essayé de franchir.

Le château de Bécon. — L'endroit où la lutte fut la plus vive, le combat le plus meurtrier est le château de Bécon, situé entre le chemin de halage qui va de Courbevoie à Asnières, et la route qui mène de l'un à l'autre de ces villages. Le château et le parc, entourés de murs, sont élevés sur le coteau qui fait face à l'ancien parc de Neuilly. Les deux bras de la Seine et l'île de la Grande-Jatte le séparent de la rive droite. De la terrasse élevée qui s'étend devant l'habitation princière, on a une vue magnifique sur Paris, le cours de la Seine depuis le Mont-Valérien jusqu'à Saint-Denis. Ce château, sous le règne de Louis-Philippe, s'appelait la villa Orsini, à cause des deux ours en faïence qui veillent à la grille d'entrée. M. Thiers l'a habité quelque temps, alors qu'il était ministre.

Naguère encore, le château de Bécon avec son parc aux arbres séculaires, son orangerie et ses larges allées soigneusement sablées, était la propriété d'un banquier de Bordeaux, qui se plaisait à l'offrir en villégiature aux Éminences du clergé catholique qui séjournaient quelque temps à Paris. Aujourd'hui la seigneuriale demeure appartient à M. Gustave Fould, le fils de l'ancien ministre des finances.

Pendant le siège, le château de Bécon a été tou-



CHANVALLON

HISTOIRE D'UN PASSANT SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE

PAR

CHARLES MONSELET

(Suite)

En plusieurs heures, M^{lle} Heinel passa par tous les degrés de la rage, du désespoir, de l'abattement. A l'une des apparitions de Vestris, elle essaya de transiger.

— Eh bien! lui dit-elle..... ouvrez..... nous verrons..... je ne dis pas non.

— Avez-vous signé? articula l'implacable danseur.

M^{lle} Heinel haussa les épaules et lui tourna le dos.

Le soir vint, et avec le soir l'heure du souper. M^{lle} Heinel en vit tous les préparatifs, comme elle avait vu tous les préparatifs du dîner.

— Oh! murmura-t-elle, je ne pourrai jamais subir cette nouvelle torture!

Lui, Vestris, était calme et rayonnant comme un dieu.

Au moment où il allait recommencer la scène du matin, — aux bougies cette fois, — il entendit une voix dolente qui l'appelait :

— Vestris!

— Que voulez-vous, ma chère amie?

— Vestris, je sens que je vais mourir..... Mes forces m'abandonnent..... je me meurs, Vestris!

— Ras tuez-vous, répondit Vestris, la bouche pleine.

— N'aurez-vous pas pitié de moi?

— Il n'y a que vous d'impitoyable, ma divine.

M^{lle} Heinel était étendue sur l'ottomane, dans une attitude propre à exiter la pitié de tout autre que Vestris.

Elle se redressa subitement.

— Ah ça! c'est donc vrai? s'écria-t-elle d'une voix qui avait recouvré toute sa sonorité; votre intention est donc réellement de me prendre par la famille? Vous êtes donc tout à fait décidé à me laisser périr d'inanition? Ce n'était pas assez d'un enlèvement, d'un rapt! Ignorez-vous, Vestris, que la loi peut s'armer de toute sa rigueur contre vous?

— J'ai tout prévu, dit-il tranquillement, tout calculé.

— Savez-vous que vous pouvez être pendu?

— Je le sais.

— Rompu, écartelé, brûlé....

— Je le sais.

— Et cela ne vous fait pas hésiter?

— Que voulez-vous! Je ne tiens pas à la vie.

— Et vous êtes disposé à pousser jusqu'au bout votre exécrable dessein?

— A mon grand regret! soupira Vestris.

— C'est qu'il le ferait comme il le dit! dit M^{lle} Heinel confondue par ce sang-froid.

Il avait cessé de l'écouter; sa fourchette plongeait déjà dans un plat.

— Arrêtez! s'écria-t-elle.

La fourchette s'immobilisa.

— Qu'est-ce! que vous vous disposez à manger là? demanda M^{lle} Heinel.

— Un chaud-froid de vanneaux... Ma cuisinière réussit particulièrement ce mets.

— Un chaud-froid de vanneaux.... répéta la danseuse, les yeux fermés, les narines dilatées; c'en est trop!

Puis, brusquement, d'un seul bond, elle s'élança vers le guéridon, et, saisissant la plume, elle traça sa signature au bas de la promesse de mariage.

La porte de la salle à manger s'ouvrit presque aussitôt, et Vestris parut sur le seuil.

— Le souper est servi! dit-il joyeusement en lui tendant la main.

à tour occupé par les soldats de la ligne et les mobiles. Depuis, il a servi de camp retranché aux gardes nationaux et aux troupes. Ces successives occupations militaires doivent avoir quelque peu endommagé les lambris dorés des somptueux appartements et la vétusté des grands chênes du parc, surtout dans ces derniers temps où des batteries ont été établies à droite et à gauche du château, et où les bombes et les obus ont brutalement fait irruption dans cette magnifique propriété.

Hier, c'était le Mont Valérien qui lui envoyait ses projectiles; aujourd'hui, c'est la batterie du pont d'Asnières qui lui envoie les siens.

Comme nous tous, comme dans tant d'autres villas des bords de la Seine, le printemps qui soupire dans les vieux hêtres du château de Bécon, doit répéter tristement l'hémistiche si connu :

Cedant arma togæ,

déposons la capote du soldat et reprenons le paletot et la veste de travail.

En ce moment deux batteries, servies par les artilleurs de Versailles, sont établies dans la propriété de M. Gustave Fould. Elles contrebattent les batteries fédérées des ponts d'Asnières et de Clichy tout en protégeant la Grande Jatte.

La bataille d'Asnières, ainsi que les importants l'ont appelée, a donné aux troupes de l'Assemblée l'occupation définitive du château de Bécon. Ces troupes sont depuis maîtresses de toute la presqu'île de Gennevilliers, après avoir le lendemain et les jours suivants livré quelques combats partiels aux abords du parc d'Asnières et dans les environs de Saint-Ouen. Elles occupent ainsi complètement un demi-cercle d'investissement qui, dominé par le Mont-Valérien, s'étend de Courbevoie jusqu'à Saint-Denis, encore occupé par les Prussiens.

Au plus fort de l'affaire, un obus, tombé à Levallois, de l'autre côté du pont du chemin de fer, sur une maison qui servait de poudrière aux fédérés, a déterminé une formidable explosion. La maison qui avait quatre étages s'est affaissée comme un château de cartes, écrasant sous ses décombres une trentaine de victimes, hommes, femmes et enfants.

Au moment de l'explosion, les troupes de Versailles comprenant la nécessité de secours immédiats, ont immédiatement suspendu le feu, laissant aux sauveteurs fédérés le temps de déblayer ces ruines d'où, au milieu de la poussière des plâtras et de la fumée chaude de poudre, on a vu tranquillement sortir une toute petite fille portant ses petits chiens dans son tablier.

Pendant l'attaque exécutée contre le village d'Asnières, une diversion sérieuse avait été faite à Neuilly. La veille, au matin, les troupes s'étaient emparées d'une barricade armée de six canons défendant la rue qui mène du parc à la porte Maillot.

Chaque maison était transformée en fortin, les murs étaient crénelés, et la fusillade crépitait sans interruption. Les batteries de Courbevoie, et les canons du Mont-Valérien envoyaient des obus sur les maisons occupées par les gardes nationaux et sur les portes Maillot et des Ternes.

D puis que les opérations militaires ont pris à Neuilly et à Asnières un caractère de plus en plus décisif, la ligne du Midi est bien plus tranquille. Châtillon et Meudon continuent bien à échanger bombes et obus avec Issy et Vanves, comme en échangent le Trocadéro et le Mont-Valérien, mais les combats sont moins fréquents, moins acharnés au côté du sud-ouest, où les troupes occupent depuis Bourg-la-Reine et Choisy-le-Roi, jusqu'à la boucle de la Marne, jusqu'à Charenton dernière limite des lignes prussiennes.

L'armée investit donc Paris sur trois côtés. L'est, de Saint-Denis à Port-à-l'Anglais, est neutralisé par l'occupation allemande qui, dit-on, est sur le point de cesser.

Les Barricades. — Dans Paris investi, la commune organise la défense par des barricades.

Une nouvelle commission a été instituée, sous la direction de M. Napoléon Gaillard. Une forte barricade a été construite en arrière de la porte d'Auteuil. Des travaux du même genre se poursuivent aux Ternes, à Pas-y, aux Batignolles et dans l'intérieur de Paris. Deux cents ouvriers sont employés à la construction d'une barricade monumentale au coin de la rue Saint-Florentin, sur la place de la Concorde, entre le ministère de la marine et la terrasse des Tuileries. Son abord est défendu par un fossé de 10 mètres de profondeur. Les épaulements sont gigantesques.

Le parc Monceaux, occupé par la réserve des gardes nationaux destinée à renforcer, le cas échéant, le bataillon de la porte des Ternes, est défendu par les barricades de la place Pereire, à deux pas de la gare de Courcelles.

La place Vendôme est un camp retranché au milieu duquel se voit déjà les échafaudages destinés à démonter la colonne condamnée par la Commune.

A la gare Saint-Lazare toutes les portes sont fermées et les salles d'attente et celles des pas perdus sont occupées par les gardes nationaux qui en dehors

montent la garde sur les trottoirs de la rue d'Amsterdam et de Rome. C'est là que chauffent les locomotives blindées.

Le quartier des Invalides est défendu par plusieurs canonnières qui stationnent amarrées au pont et par la batterie établie sur la place Breteuil.

Dans quelques quartiers que l'on passe on se heurte aux préparatifs de défense à outrance, on entend le canon qui tonne.

Sommes-nous donc en train de donner raison à l'avocat Pieborgne, ce ministre du *Prince Caniche* qui disait à son maître : « Les Gobemouches ne sont pas un peuple, c'est une armée; ils ont toutes les vertus et tous les vices du soldat. Braves, généreux, intelligents, mais remuants, moqueurs et vaniteux, ils ne se résigneront jamais à la monotonie d'une vie réglée. Ce qui leur plaît c'est le danger, c'est le hasard, c'est la fortune gagnée en un jour à force de courage, d'esprit ou de bassesse? »

Aujourd'hui les Gobemouches, les Parisiens, je voulais dire, ne sont plus ces hommes d'esprit, de science, d'industrie, de philosophie, qui avaient fait de leur ville la capitale du monde artistique et civilisateur. On n'est plus gai, ardent et passionné comme autrefois. L'inquiétude de la guerre civile nous tient et nous semblons nous affaiblir sous le poids d'une lassitude physique et morale.

La satiété de s'entretuer est venue à plus d'un et de tous côtés on demande la paix aux membres de la Commune.

Les franchises municipales reconnues, la révolution armée n'a plus de raison de continuer la lutte.

MAXIME VAUVERT.

LES PRÊTRES DÉTENUS

Nous ne pourrions donner une meilleure explication à notre gravure représentant les prêtres de Paris réunis au dépôt, pour choisir un émissaire à envoyer à Versailles, qu'en reproduisant l'article suivant que nous trouvons dans le journal *le Temps*, et à qui nous en laissons la responsabilité :

« Un de nos amis nous communique le récit qu'on va lire, et qui a été rédigé d'après des renseignements tout à fait certains.

« Pour ce qui s'est passé à la préfecture de police, l'auteur a eu le témoignage de M. l'abbé Bertaux. Pour les faits de Versailles, l'honorable curé de Montmartre, très-explicite sur ce qui lui était exclusivement personnel, a gardé, quant à la partie

— Vous me payerez cela, Vestris, murmura-t-elle entre ses dents.

— Qui sait ?

Un mois après, Vestris conduisait « à l'autel » sa belle écoglière.

Quelques mots de post-scriptum.

Le fond de cette anecdote est tout à fait historique. Le général Lasalle en parle dans son ouvrage intitulé : *l'Anneau de Salomon*.

Quand au mariage, voici en quels termes il fut annoncé dans la *Chronique scandaleuse*, rédigée par Champenetz : « Vestris, si justement appelé, quoi qu'on en dise, le *diou de la danse*, a fait véritablement ce que nos roués appellent *une fin* : il s'est marié. M^{lle} Heinel lui tenait au cœur depuis longtemps. *Etait-ce parce qu'il l'avait souffletée en plein théâtre, il y a quelques années? Était-ce parce qu'il s'en était vu dédaigné ?...* » (Tome 1, page 8).

Je dois à M. de Cayrol la communication d'une correspondance fort piquante, relative à d'anciens projets d'hyménée entre Pauline Bonaparte, la plus jeune sœur de Napoléon, et Stanislas Fréron, le fils du fameux critique, le chef étourdi et brillant de la Jeunesse dorée.

Ces projets avaient été débattus à l'époque où, après le 9 thermidor, Fréron fut envoyé dans le Midi, pour la seconde fois, afin d'y arrêter les efforts de la réaction royaliste. Instruit par son précédent voyage, il se comporta avec une modération dont

on ne lui a pas assez tenu compte. Lui qui avait fait mitrailler Marseille, il se fit presque pardonner ses mitraillades par les Marseillais; on le reçut dans quelques salons; on goûta son esprit.

La famille Bonaparte habitait Marseille. Conduit chez M^{me} Lætitia, il remarqua une de ses filles, la ravissante Pauline, qui fit une vive impression sur son cœur; il plut, et sa recherche fut agréée. Un instant il put croire à une alliance qui eût placé b'en haut dans l'avenir le nom de Fréron; mais en exigeant le consentement de Bonaparte, on ne voulait rien conclure sans lui. Cette formalité semblait d'ailleurs à Fréron la chose la plus simple du monde, si j'en juge par la lettre assez cavalière qu'il envoya à Toulon par un courrier :

« Marseille, le 4 germinal an IV.

« Tu m'as promis avant de partir, mon cher Bonaparte, une lettre pour ta femme; nous sommes convenus que tu lui annoncerais mon mariage, afin qu'elle ne soit point étonnée de la soudaine apparition de Paulette, quand je la lui présenterai. Je t'envoie une ordonnance à Toulon pour chercher cette lettre, dont je serai porteur.

« Ta mère oppose un léger obstacle à mon empressement. Je tiens à l'idée de me marier à Marseille dans quatre ou cinq jours; tout est même arrangé pour cela; indépendamment de la possession de cette main que je brûle d'unir à la mienne, il est vraisemblable que le Directoire me nommera sur-le-champ à quelque poste éloigné, qui exigera peut-être un prompt départ.... Je t'en conjure,

écris sur-le-champ à ta mère pour lever toute difficulté; dis-lui de me laisser la plus grande latitude pour déterminer l'époque de ce moment fortuné. J'ai l'entier consentement, j'ai l'aveu de ma jeune amie: pourquoi ajourner ces nœuds que l'amour le plus délicat a formés? Mon cher Bonaparte, aide-moi à vaincre ce nouvel obstacle! je compte sur toi.

« Mon ami, je t'embrasse et suis à toi et à elle pour la vie. Adieu.

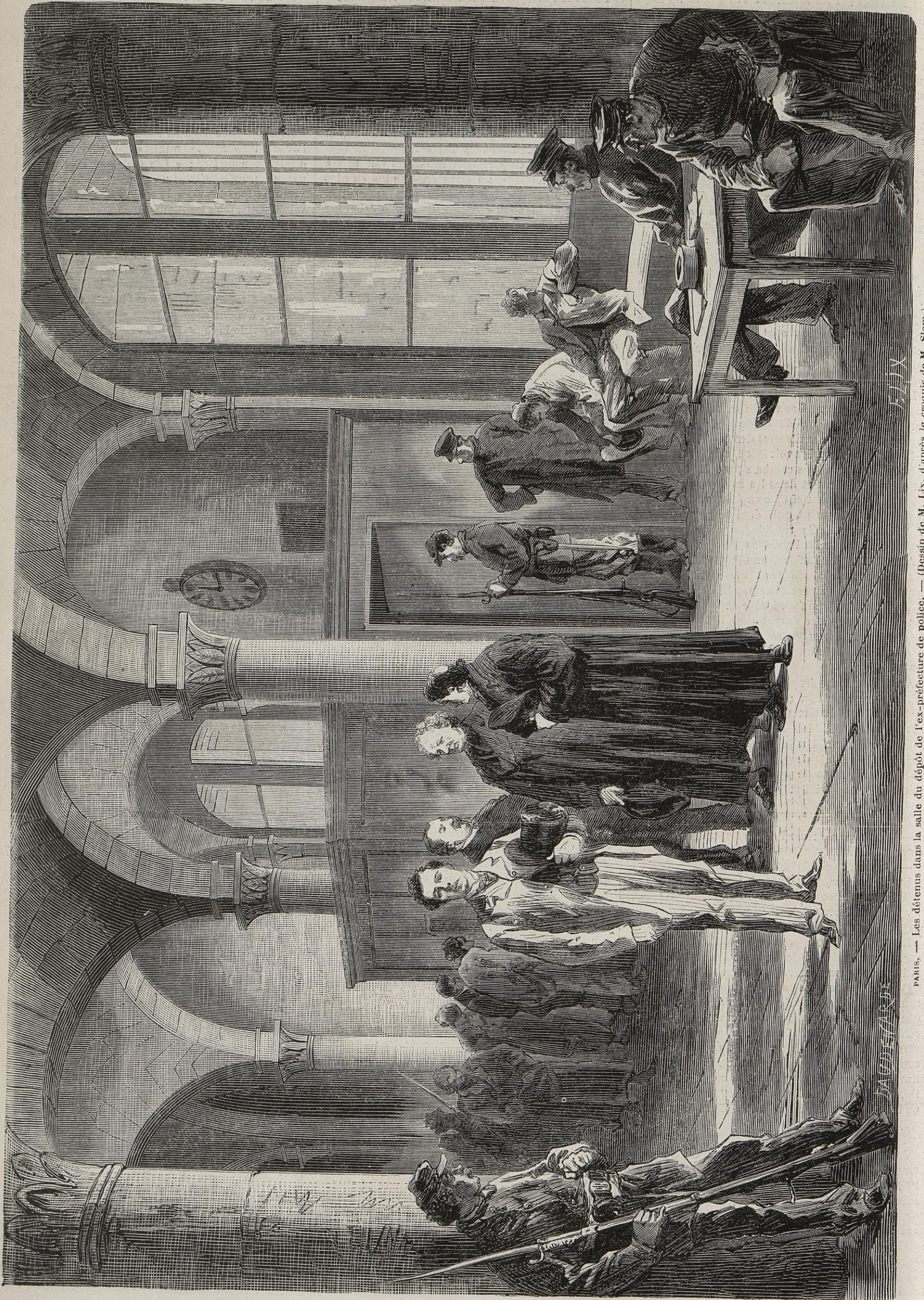
« FRÉRON. »

Bonaparte ne se hâta pas de répondre; et, pendant ces délais une maîtresse de Fréron, qui avait eu vent de ce projet d'union, vint tout gâter. Presque en même temps, Fréron fut rappelé à Paris; mais une correspondance s'établit entre lui et Pauline. Les lettres de la jeune fille sont charmantes, pleines de naïveté et de poésie dans leur abandon.

En voici quelques extraits :

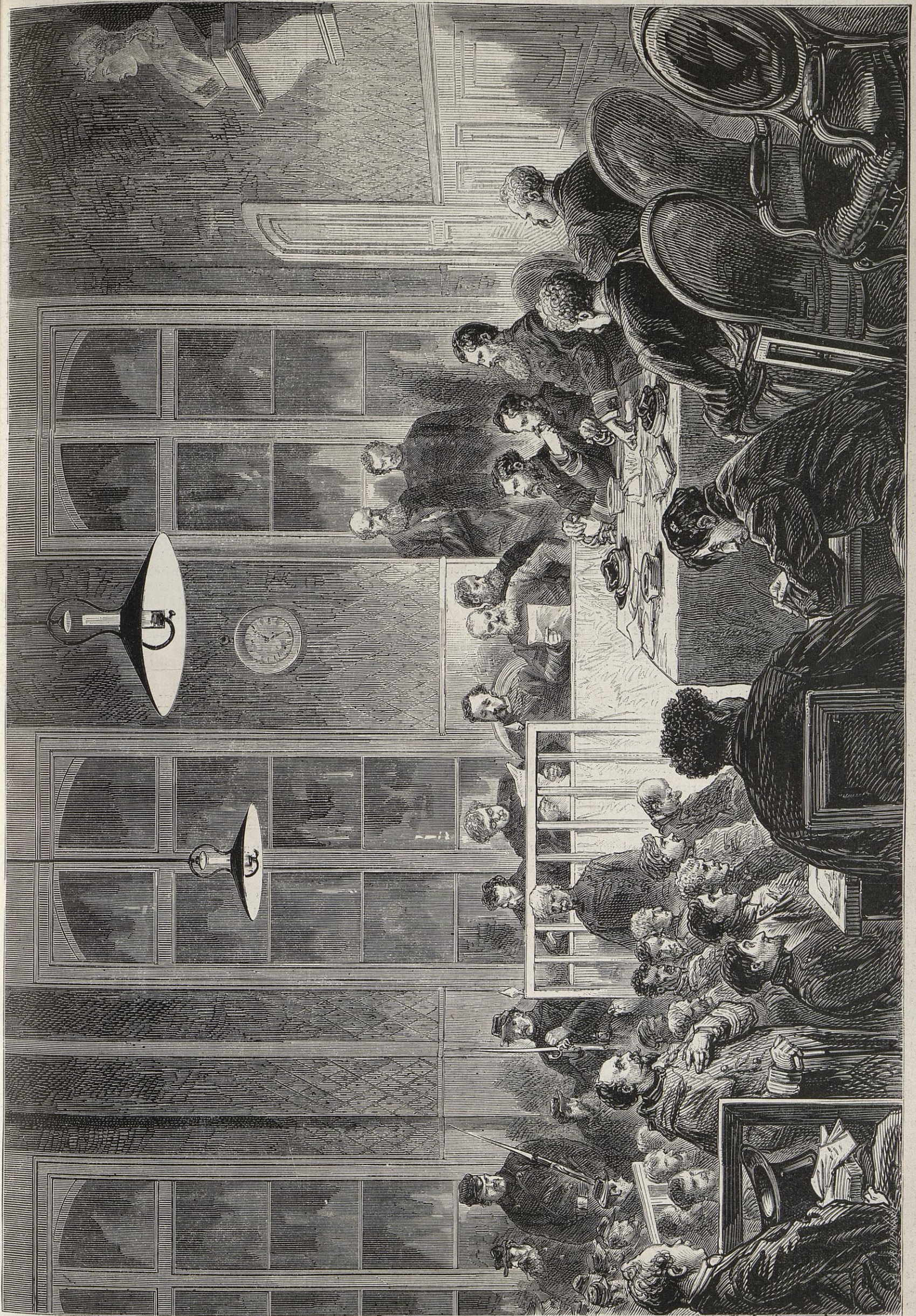
Sans date.

« Je reçois, à mon retour de la campagne, ta charmante lettre, qui m'a fait tout le plaisir possible. J'ai le prit plus tranquille depuis que je l'ai relue, car je ne dormais pas, même à la campagne, où l'on essayait de me distraire par toutes sortes d'amusements. Il ne s'en est guère fallu que tu n'aies perdu ta Paulette : j'ai tombé dans l'eau en voulant sauter dans le bateau; heureusement, on m'a secourue à temps. Que cela ne t'inquiète pas; cet accident n'a eu aucune suite. L'eau que j'ai bue



PARIS. — Les détenus dans la salle du dépôt de l'ex-préfecture de police. — (Dessin de M. Lix, d'après le croquis de M. Slom.)

DAVIDE RUI



PARIS. — La cour martiale, séance du 29 avril. — Ancienne salle des conseils de guerre, rue du Cherche-Midi. — (D'après nature, par M. Lix.)

PARIS. — Les détenus dans la salle du dépôt de l'ex-préfecture de police. — (Dessin de M. Lix, d'après le croquis de M. Slom.)

délicate de sa mission, une réserve dont on a respecté les scrupules. Heureusement il avait eu besoin d'intermédiaires qui n'étaient pas tenus à la même discrétion.

« Le mercredi 11 avril, à cinq heures du soir, furent extraits des cellules de la conciergerie et conduits chez le chef de cabinet du délégué à la sûreté générale, à l'ex-préfecture de police, six ecclésiastiques, arrêtés depuis quelques jours; c'étaient les abbés :

« Surat, protonotaire apostolique, archidiacre, grand-vicaire de Paris;

« Deguerry, curé de la Madeleine;

« Petit, secrétaire général de l'archevêque;

« Bertaux, curé de Saint-Pierre, Montmartre;

« Levayer, vicaire de la même église;

« Dorveau, aumônier des bénédictins de Nancy.

« Le chef de cabinet, M. Gaston Dacosta, jeune étudiant de 22 à 23 ans, annonça aux ecclésiastiques qu'il s'agissait que l'un d'entre eux allât porter à Versailles deux lettres écrites l'une par Mgr Darboy, archevêque de Paris, l'autre par M. Deguerry, curé de la Madeleine, ayant toutes deux pour objet d'inviter le gouvernement de Versailles à empêcher l'exécution des prisonniers après le combat ou l'achèvement des blessés.

« Ces lettres, ajouta M. Dacosta, ont été envoyées à Versailles; l'envoyé n'est pas revenu et la réponse n'a pas été faite. Si l'un d'entre vous veut, à ses risques et périls, se rendre à Versailles, à travers les lignes ennemies, il recevra un sauf-conduit pour traverser nos lignes, et, à l'aide d'un brassard ou drapeau d'ambulance, il cherchera à franchir les postes de l'armée de Versailles.

« M. l'abbé Bertaux s'offrit pour cette mission, faisant toutefois observer que sa propre influence serait loin de valoir celle de ses supérieurs hiérarchiques, ici présents. A quoi il fut répondu qu'il n'était pas question d'influence ni de diplomatie, mais d'une mission périlleuse. On avait songé à employer un frère des écoles chrétiennes, mais il semblait plus convenable de confier cette mission à un curé.

Sur les instances de MM. Surat et Deguerry, l'offre de M. Bertaux fut acceptée.

Lecture fut donnée alors de la lettre de M. Darboy. Le chef de cabinet n'avait pas sous sa main la lettre de M. Deguerry. Celui-ci déclara s'en rappeler assez exactement les termes pour la reproduire de mémoire, ce qu'il fit, et le chef du cabinet en reconnut tous les termes.

Il fut convenu que le curé de Montmartre partirait le lendemain, jeudi, à six heures du matin.

Les six ecclésiastiques furent réintégrés à la Conciergerie.

Par suite d'événements militaires, c'est seulement le jeudi, à onze heures, que M. Bertaux fut mis en liberté provisoire, après avoir signé l'engagement de revenir, sous trois jours, avec une réponse; il emporta, outre un sauf-conduit, une lettre cachetée pour M. Thiers, et une autre pour « les membres de l'Assemblée. »

M. Bertaux partit à pied; il dut suivre la Seine jusqu'à la porte du point du jour, et de là gagner, toujours à pied, Sèvres, où il parvint sans danger, sinon sans fatigue, et où il monta dans une voiture publique allant à Versailles. Il y arriva un peu après deux heures.

Avec quelque peine, le curé de Montmartre pénétra dans la salle des Pas-Perdus de l'Assemblée, écrivit pour le chef du pouvoir exécutif et pour le président de l'Assemblée deux billets où il indiquait l'objet de sa mission et sollicitait un entretien.

L'huisier à qui il remit ses missives parut surpris de voir qu'un simple prêtre, aux vêtements poussiéreux, eût la prétention d'arriver ainsi auprès des deux principaux personnages du gouvernement, et ne dissimula pas qu'il y avait peu de succès à espérer.

Tandis que M. l'abbé Bertaux attendait, un député vint, demandé par une personne qui, trop impatiente, était partie. M. Bertaux profita de l'occasion, aborda M. G..., lui exposa la cause de son voyage et le pria de l'introduire auprès de ceux qu'il avait à voir.

M. G... mit le curé en rapport avec un autre député, M. de M..., qui se chargea de la lettre au président et promit son concours pour ménager une entrevue avec M. Thiers; puis il fit placer le curé dans une tribune.

Au bout d'une demi-heure, M. de M... revint chercher M. Bertaux, lui annonça que sa lettre à M. Grévy était remise. « Maintenant, dit-il, allons porter l'autre à M. Thiers.

Ils se rendirent, en effet à la préfecture, où ils furent reçus par M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui prit la lettre pour la porter au chef du pouvoir exécutif.

Bientôt M. Thiers, la lettre à la main, arriva, et exprima au curé sa surprise qu'un prélat aussi éclairé que M. Darboy eût pu croire que le gouvernement traitait de la sorte des prisonniers de guerre et des blessés.

« Dites bien, monsieur le curé, ajouta-t-il, dites bien à votre archevêque que nous n'agissons pas ainsi envers des hommes égarés; que, dans la cha-

leur du combat, nous ne pouvons pas, il est vrai, répondre de malheurs communs à toutes les guerres; mais qu'une fois le combat terminé, les prisonniers et les blessés sont protégés et soignés comme cela se pratique chez les nations civilisées. »

M. Bertaux fit alors observer qu'il ne pouvait retourner à Paris qu'avec une réponse écrite.

« C'est bien certain, monsieur le curé, répondit M. Thiers; revenez demain, vous aurez une lettre. »

M. Bertaux retourna à l'Assemblée, et, la séance achevée, fut conduit au cabinet de M. Grévy. Le président, montrant la suscription de la lettre « aux membres de l'Assemblée, » émit l'avis qu'il y avait là une erreur, et que la lettre s'adressait évidemment au conseil des ministres; que d'ailleurs la lettre serait prête entre une heure et deux.

En effet, à l'heure indiquée, M. Barthélemy Saint-Hilaire remit la réponse, après lui en avoir donné lecture, à M. Bertaux, avec un sauf-conduit, pour traverser les lignes de l'armée de Versailles; il y ajouta des paroles de bienveillance et de bon espoir.

Il était trop tard pour partir le jour même et arriver aux avant-postes à la nuit tombante ou close.

M. l'abbé Bertaux quitta Versailles, le vendredi 14, à neuf heures du matin, par la voiture de Sèvres, rentra à Paris par le Point-du-Jour, et à deux heures et demie se présentait à la préfecture de police, au cabinet de M. Gaston Dacosta, entre les mains de qui il déposa la lettre de M. Thiers.

M. Bertaux avait devancé de vingt-quatre heures le terme assigné à sa mission.

M. Dacosta porta la lettre de Versailles à M. Raoul Rigault, puis écrivit l'ordre de mettre en liberté « le nommé Bertaux. »

Vers quatre heures, le curé de Montmartre était libre, libre d'aller chercher un asile où il pourrait, car son presbytère était changé en corps de garde, et le commissaire de police du quartier lui faisait faire défense d'y rentrer, comme aussi d'en retirer le mobilier qui est pourtant sa propriété personnelle.

LES JOURNAUX AU BOULEVARD

Nous reproduisons simplement, pour l'explication de notre gravure représentant les protestations soulevées au boulevard par la saisie de plusieurs journaux, les notes données au public le lendemain même par le *Bien public* qui avait eu le cou-

« dans la rivière n'a pas refroidi mon cœur pour toi. *Addio, anima mia, etc., etc.* »

« Marseille, 18 messidor.

« Mon ami, tout le monde s'entend pour nous contrarier. Je vois par ta lettre que tes amis sont des ingrats; jusqu'à la femme de Napoléon que tu croyais pour toi. Elle écrit à son mari que je serais déshonorée si je me mariais avec toi, ainsi qu'elle espérait l'empêcher. Que lui avons-nous fait? Est-il possible? Tout est contre nous! Que nous sommes malheureux!... Mais que dis-je? Non, tant que l'on aime on n'est pas malheureux; nous éprouvons des contradictions, nous avons des peines, il est vrai, mais une lettre, un mot: Je t'aime! nous console des larmes que nous répandons. »

En d'autres instants, elle se préoccupe de la maîtresse de Fréron: « Ta lettre m'a vivement affectée à cause de ce que tu me dis de cette femme. Je me mets à sa place, et je la plains... Je suis bien inquiète de savoir le résultat de cette femme. » Ailleurs: « Je ne te parle plus de ta maîtresse; tout ce que tu me dis me rassure. Je connais la droiture de ton cœur et approuve les arrangements que tu prends à cet égard. »

Cependant Fréron commençait à s'alarmer; il s'adressa à Lucien, alors commissaire des guerres, et Lucien lui répondit: « J'ai vu Napoléon à Milan, mais si peu, et si occupé, qu'aucune nouvelle de famille n'a été discutée entre nous. Son objet l'occupe si exclusivement qu'il est impossible avec lui de se livrer au moindre détail. »

Enfin, entre deux victoires, Bonaparte se prononça définitivement. Il refusa Fréron pour beau-frère.

Ce que cette décision causa de rage à Stanislas, on peut se l'imaginer; ce qu'elle coûta de pleurs à Pauline, on en aura une idée par la lettre touchante qu'elle écrivit à Bonaparte.

Sans date.

« J'ai reçu votre lettre: elle m'a fait la plus grande peine; je ne m'attendais pas à ce changement de votre part. Vous aviez consenti à m'unir à Fréron. D'après les promesses que vous m'aviez faites d'aplanir tous les obstacles, mon cœur s'était livré à cette douce espérance, et je le regardais comme celui qui devait remplir ma destinée. Je vous envoie sa dernière lettre; vous verrez que toutes les calomnies qu'on a débitées contre lui ne sont pas vraies.

« Quant à moi, je préfère plutôt le malheur de ma vie que de me marier sans votre consentement et m'attirer votre malédiction. Vous, mon cher Napoléon, pour lequel j'ai toujours eu l'amitié la plus tendre, si vous étiez témoin des larmes que votre lettre m'a fait répandre, vous en seriez touché, j'en suis sûr. Vous, de qui j'attendais mon bonheur, vous voulez me faire renoncer à la seule personne que je puis aimer.

« Quoique jeune, j'ai un caractère ferme; je sens qu'il m'est impossible de renoncer à Fréron, après toutes les promesses que je lui ai faites de n'aimer que lui; oui, je les tiendrai; personne au monde

ne pourra m'empêcher de lui conserver mon cœur et de recevoir ses lettres, de lui répondre, de répéter que je n'aimerai que lui. Je connais trop mes devoirs pour m'en écarter, mais je sais que je ne sais pas changer suivant les circonstances.

« Adieu, voilà ce que j'ai à vous dire. Soyez heureux, et, au milieu de ces brillantes victoires, de tout ce bonheur, rappelez-vous quelquefois de la vie pleine d'amertume et des larmes que répand tous les jours

« P. B. »

Là s'arrêta ce roman.

Quelque temps après, Lucien Bonaparte, revenant d'Allemagne, adressait d'affectueuses et sincères condoléances au futur éconduit, et il lui exprimait hautement une estime sur laquelle on est heureux de s'appuyer: « Je te suis attaché, non pas parce que je te dois de la reconnaissance, mais parce que ton caractère, ton cœur et la supériorité de tes talents t'ont concilié à jamais mon estime et mon amitié!... Adieu, mon cher Fréron; le torrent peut nous rapprocher... »

Le torrent éleva l'un et engloutit l'autre. L'existence politique de Fréron était finie. Après avoir essayé vainement de ressaisir un peu de cette popularité dont il avait tant joui, il retomba dans l'obscurité. Ajoutons: dans la pauvreté; ce n'est tout à son honneur. Il n'obtint du souvenir de Bonaparte qu'une place intime dans l'administration des hospices, tout juste ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim. Il s'en contenta pendant quelques temps;

rage de reparaitre, par *l'Avenir national* et par le *Mot d'ordre*.

On lisait le 20 avril, dans le *Bien public*.

« C'est M. Pilotell, dessinateur, caricaturiste, homme de lettres, qui est venu hier soir procéder, au nom de la Commune, à la saisie du *Bien public* et de *l'Opinion nationale*.

Mais déjà la plupart des exemplaires tirés avaient été emportés par les marchands, et M. Pilotell dut se contenter de quatre ou cinq cents numéros.

Toutefois, la saisie du *Bien public* ne s'est pas seulement faite à l'imprimerie : On a été chez les vendeurs, dans les kiosques, on a arrêté les crieurs; le butin n'a pas été grand, l'éveil avait été donné, et tout le monde qui vit de la presse était sur ses gardes.

Les agents ont mis en œuvre, sans plus de succès, un procédé fort ingénieux : chacun prend une petite fille à qui il donne 1 fr. ou 1 fr. 50, et la conduit devant le kiosque : l'enfant demande le journal pour son papa; la marchande, sans défiance, tire un numéro, l'agent survient et saisit tous les autres.

Le zèle de ces agents les a même emportés à des façons tout à fait... impériales. L'un d'eux, sur le boulevard Montmartre, s'est avisé d'arracher le *Bien public* à un passant. Mais la foule s'est amassée, et comme l'individu était en bourgeois, on l'a conduit au poste de la rue Drouot, où il a dû exhiber une commission d'agent. Il continuait le métier dont il avait l'habitude sous l'empire.

Ainsi, à Versailles, on peut rencontrer à la direction de la presse le célèbre M. Marseille; à Paris, on rencontre au service de la Commune les anciens agents de ce monsieur.

Voici la relation de *l'Avenir national* :

« Hier au soir, comme avant-hier, des scènes passablement violentes ont eu lieu sur le boulevard Montmartre, où quelques gardes nationaux qui n'étaient pas de service se sont mêlés de poursuivre et d'arrêter les enfants qui vendaient en cachette quelques numéros du *Bien public* échappés à la saisie. Comme la masse du public prenait assez vivement fait et cause pour les vendeurs, il s'est produit des altercations sur les trottoirs et jusque dans les cafés. A la suite de ces scènes presque tumultueuses, deux patrouilles de gardes nationaux, portant les baïonnettes au bout de leurs fusils, et conduites par des officiers qui avaient mis leurs sabres hors du fourreau, ont dispersé les groupes et se sont promenées pendant plus d'une heure de long en

large, sur les deux trottoirs. Aucune résistance véritable n'a été faite à leurs injonctions, mais des coups de sifflet éclataient assez souvent derrière elles, dans les petits groupes qui se reformaient sans cesse, après s'être dispersés un instant. La physiologie des boulevards rappelait assez exactement celle qu'ils avaient durant certaines soirées de l'empire, quand les sergents de ville se donnaient tant de mal pour faire circuler les passants. »

Et enfin les appréciations du *Mot d'ordre* :

« En même temps que l'on placardait sur les murs cette belle et éloquente revendication des libertés que la Commune a le droit d'assurer, nous avons vu des gardes nationaux sans mandat entraîner au poste des enfants de dix ou douze ans à peine.

Ces petits malheureux ont commis le crime de vendre le *Bien public*. On leur a confisqué la marchandise à l'achat de laquelle ils avaient consacré le gain de quinze ou vingt jours de travail, on leur a mis la main au collet, et on a ainsi plongé dans la désolation de pauvres et intéressantes familles, qui n'auront peut-être pas de quoi dîner ce soir.

Nous demandons, nous, que les actes soient d'accord avec les paroles, et si des nécessités mal comprises de salut public entraînent les hommes de la Commune à violer ainsi le programme auquel nous applaudissons les premiers, qu'ils aient du moins assez de force et d'autorité pour faire exécuter immédiatement leurs arrêts et qu'ils n'ajoutent point au scandale des suppressions de journaux le scandale mille fois plus grand d'enfants arrêtés sur la voie publique.

Nous n'ajouterons qu'un mot : Parmi les membres de la commune, il y a plusieurs directeurs de journaux. Nous espérons que *l'Officiel* publiera ce matin le procès-verbal de la séance où l'on a voté la suppression de la *Cloche*, du *Soir*, de *l'Opinion nationale* et du *Bien public*.

Il importe de savoir comment ont voté sur cette question les dictateurs journalistes. »

Le Dépôt de l'ex-préfecture de police

Le dépôt de la préfecture de police où sont enfermés (aujourd'hui) les prévenus qui attendent l'instruction de leur procès, fait partie du nouveau palais construit par M. Duc derrière les vieux bâtiments de l'ex-préfecture. L'entrée s'ouvre sur une

vaste cour qu'encadrent d'une façon très-pittoresque les hautes murailles de l'ancienne Conciergerie.

Au dehors, rien que de simple et de bourgeois; au dedans, sitôt la porte ouverte, un caveau, presque un égout. Et pourtant, de l'architecture savante, propre, large, de l'art dans l'obscurité. Dans une petite pièce faisant paravent on attend l'ouverture d'une grille épaisse à guichet, qui ne roule sur ses gonds que pour enfermer ou pour délivrer un détenu. Au-dessus de ce paravent on aperçoit des colonnes, d'ordre roman, couronnées de cintres, multipliés, il est vrai, mais d'une simplicité qui ne laisse rien à la vue pour se réjouir, rien à l'ennui pour se distraire. C'est dans cette petite pièce que chacun attend son tour.

Quand on a franchi la grille, on entre dans une immense galerie à colonnes que viennent seulement éclairer deux vastes fenêtres grillées au dehors. On sent que c'est là une antichambre, mais que cette antichambre a des délices particuliers pour ceux qui sont soumis au régime de la maison. De cette galerie, la vue se porte de côté sur les appartements des prisonniers jetés sur des ponts suspendus, espèces de cages sombres, quoique propres, formant, enchaînées les unes aux autres, un chapelet de cellules. On s'enfuirait difficilement de cette prison. C'est là qu'ont été provisoirement enfermés M^{rs} Darbois, le curé de la Madeleine et plusieurs autres curés de Paris. M. Chaudey, du *Sicéle*, M. de Balathier, de la *Petite Presse*, M. Polo, ont dû passer également par là...

M. V.

GAZETTE DE VERSAILLES

J'ai connu, il y a quelques années, à Versailles, une grande dame, dont l'imagination, affaiblie par les ans, lui montrait encore la vieille ville, qu'un gentilhomme du temps de Louis XIV appelait « une favorite sans mérite, » animée de la même magnificence dont les rois du siècle dernier aimaient à l'entourer.

Sa vue, également appauvrie, contribuait aussi à lui rendre l'illusion plus complète, et lorsque la bonne dame voyait parfois passer, rue des Réservoirs, sous les fenêtres de son hôtel, une famille de promeneurs en patache, on lui entendait souvent dire à sa femme de chambre :

— Venez voir Rosine, venez vite! voici le roi

puis, sur ses demandes plus énergiques, il fut désigné pour une des sous-préfectures de Saint-Domingue.

En 1802, un vaisseau appelé *l'Océan* sortait de la rade de Brest; il portait à son bord le général Leclerc et sa femme, Pauline Bonaparte. Il portait Esménard et Norvins. Il portait Stanislas Fréron. La destinée a de ces rencontres. Quelles durent être les pensées des deux amants en se retrouvant d'une si étrange manière? . . .

Peu de temps après son débarquement à Saint-Domingue, Fréron mourut, tué par le climat, disent les uns; massacré par les nègres, selon les autres; empoisonné dans un festin, murmurent de plus informés.

Je viens de coudoyer en passant ce comédien sec et froid du Théâtre de l'impératrice (1807) qu'on appelle Aristide Valcour.

Il dit correctement, et porte très-bien l'épée; il joue les pères nobles.

Le nom de Valcour est lié avec celui des plus fameux cabotins, tels que Dumaniant, Collet-d'Herbois, Patrat. Nul plus que lui n'a couru la France; nul ne s'est agité davantage sous le lustre et sous les frises. Il a été un des héros de ce petit monde de coulisses, qui est la fête des tables d'hôtels, la joie des officiers de garnisons, le scandale des bourgeois de petite ville. Il a promené la nonpareille de Gros-René et la cape changeante de Sbrigani jusque dans les derniers recoins de la province,

allumant en tous lieux l'esprit de Molière comme un phare, et passant volontiers de l'amour de la comédie à la comédie de l'amour. Quand ce n'était pas Dorine ou Nicole, la servante aux beaux bras et à la fine jambe enfermée dans un bas de soie rouge, c'était quelque discrète Elmire de faubourg qui le recevait, sur le soir, dans une petite chambre où il y avait une table servie.

Ainsi faisant, il devint auteur dramatique et même un peu poète; alors il voulut demander à Paris la consécration de son talent. Rien ne réussit comme la jeunesse, comme le bon air, comme la confiance, un peu hardie, un peu insolente même! Du premier coup, Valcour trouva un libraire qui lui imprima tout de suite ses vers, et qui lui donna même un peu d'argent.

Valcour, se trouvant bien à Paris, y resta. Il loua une chambre au sixième ou septième étage, et l-dedans il rima du matin au soir, comme un enragé. Un des locataires de la même maison était le traducteur de *La Place*, lequel avait alors plus de soixante-dix ans et ne semblait pas s'en douter. La première fois que Valcour alla le voir, il trouva ce digne vieillard occupé d'un travail assez étrange, digne d'une imagination ravagée par les romans anglais : c'était un recueil d'épithètes sérieuses et badines en trois volumes, — recueil dans lequel il avait compris tous ses amis, morts ou vivants.

La Place accueillit le jeune poète avec amitié, sourit aux petits vers qu'il lui débita, et ne lui donna pas plus de conseils qu'il ne fallait. Aussi Valcour revint-il le voir. Il passa une année dans

cette maison, une année de bonheur et de rêves, à la fin de laquelle son libraire refusant de lui imprimer un second volume, il redescendit de son sixième étage et retourna en province, Crispin comme devant.

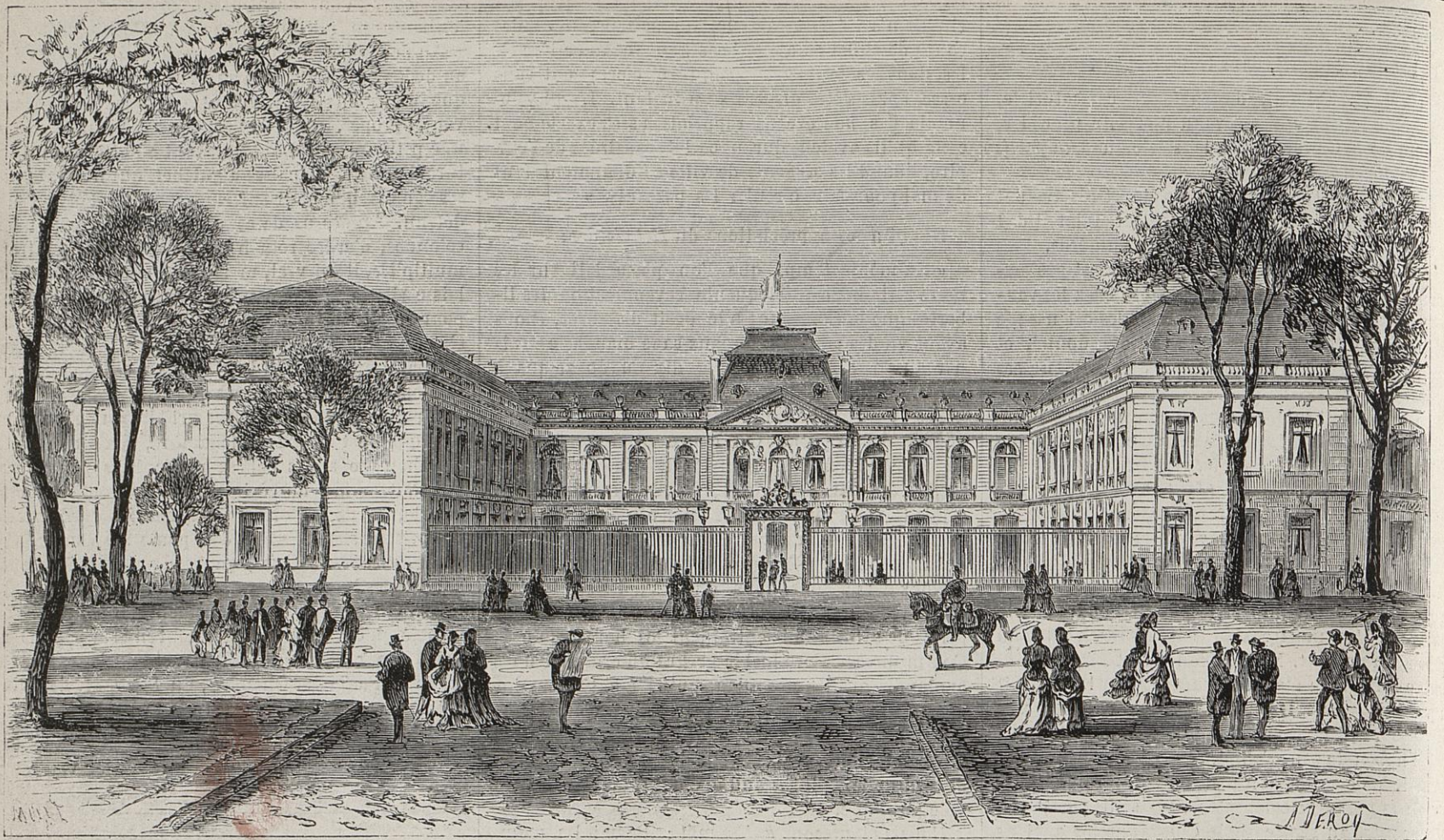
Après ce nouveau tour de France, qui dura sept ou huit ans, Vaicour, de retour à Paris, obtint l'autorisation de bâtir, sur le boulevard du Temple, un petit théâtre auquel il donna le nom de Délassements Comiques. Il y était à la fois auteur, acteur et directeur; il y jouait tous les genres, depuis l'opéra comique jusqu'à la pantomime et au ballet. Cette entreprise prospéra tellement, que les grands théâtres en devinrent jaloux et cabalèrent si bien auprès du lieutenant de police, que celui-ci défendit aux acteurs des Délassements de jouer autrement que derrière une gaze. Mais le lieutenant de police comptait sans la Révolution. Un soir, le lendemain ou le surlendemain de la prise de la Bastille, Valcour déchira la gaze en criant :

— Vive la liberté!

Avec ce mot, demeuré célèbre, Valcour a fait son chemin sous la République. Faire son chemin, en style révolutionnaire, cela voulait dire : sauver sa tête.

CHARLES MONSELET.

(La suite au prochain numéro.)



VERSAILLES. — Hôtel de la Préfecture, résidence de Monsieur Thiers, chef du pouvoir exécutif.

Louis XVI, qui se rend à Trianon avec la reine et la duchesse d'Angoulême!....

Si cette grande dame vivait encore aujourd'hui, son rêve serait continué, et elle se croirait sans

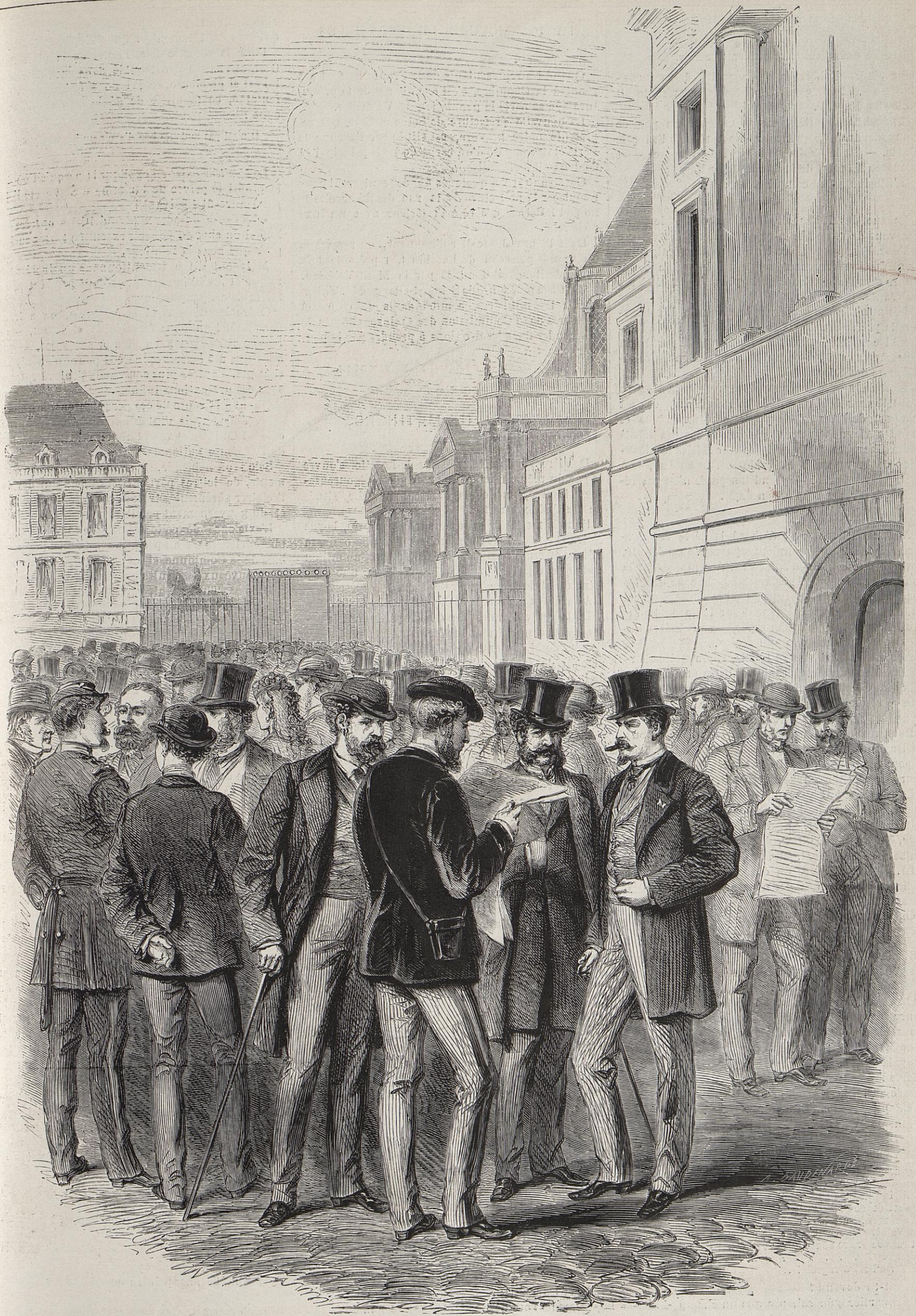
cesse au milieu de la gentilhommerie qu'elle a tant p'eurée.

Toutes les illustrations contemporaines, réunies en ce moment à Versailles, personnifieraient pour

elle les célébrités de son temps. On lui dirait, en désignant le général Trochu, « voici l'ex-gouverneur de Paris, » et elle s'écrierait : oui! c'est bien monsieur le duc de Brissac. .



PARIS. — Hôtel particulier de Monsieur Thiers. — Aspect de la place Saint-Georges pendant les perquisitions opérées par ordre de la Commune. (D'après nature, par M. Vierge.)



VERSAILLES. — Aspect de la rue des Réservoirs, promenade ordinaire des membres de l'Assemblée nationale et du corps diplomatique. — (Croquis de M. Bocourt.)

Respectable Brissac!... Ah! dans ce temps barbare,
Qui n'aime à retrouver une vertu si rare?
Avec moins de plaisir, les yeux d'un voyageur
Dans un désert brûlant rencontrent une fleur.

Le général Faidherbe, en sa qualité de commandant en chef des gardes nationales, représenterait M. de La Fayette.

Théophile Gautier, en y mettant un peu de complaisance, jouerait pour elle le rôle de François Ducis. — dit le Nestor de la poésie française, — et madame X, celui de la duchesse du Barry;

L'illusion serait complète.

La rue des Réservoirs est, en effet, le rendez-vous de la nombreuse population qui a émigré à Versailles, pour suivre les différentes administrations du Gouvernement, ou pour fuir l'existence lugubre que Paris offre depuis plus d'un mois à ses habitants.

Les ministères, le télégraphe, la poste, l'état-major, la préfecture de police, la mairie de Paris, l'Assemblée nationale, tout ce qui se rattache enfin au pouvoir exécutif est réuni dans le château, c'est-à-dire rue des Réservoirs.

C'est dans cette rue que se trouve située l'entrée des tribunes de l'Assemblée (*cour du Maroc*), et c'est à la porte de l'Assemblée que les curieux de tous les mondes viennent attendre les nouvelles des débats de la Chambre, à laquelle sont confiées les destinées de la capitale, et quoique l'on en dise, — ô mon pauvre Paris! — quand ton pouls n'est pas régulier, la France est tout en émoi.

A deux heures, c'est d'abord la série des *chercheurs de billets*, qui attendent le passage d'un député, porteur d'une carte d'entrée à l'Assemblée, car la consigne est inviolable à la porte de la cour du Maroc, et les deux matelots posés en sentinelle en cet endroit, — appuyés crânement sur la garde du sabre-baïonnette de leur chassepot, — sont inébranlables devant toutes les supplications.

Après les chercheurs de billets, viennent les chercheurs de nouvelles, les journalistes attachés aux différentes feuilles qui se publient à Versailles depuis le 21 mars: *La Gazette de France, le Français, l'Univers, le Soir, le Gaulois, Paris-Journal*, etc.

Puis, vers quatre heures, comme autrefois autour du lac ou dans l'allée des Acacias, on voit arriver la population élégante, le *tout Paris*, qui n'est plus pour nous qu'un souvenir lointain.

Le prince de Beauveau, le général Schmitz, le chevalier Nigra, lord Lyons, M^{me} de Gallifet, la maréchale Canrobert, Arsène Houssaye, Henri Houssaye, Théophile Gautier, de Espeletta, Guillaume Guizot, Gustave Doré, Cham, etc., etc.

Là, jusqu'à l'heure du dîner, on cause des événements de la journée, des nouvelles politiques, des faits militaires.

On cause de Paris!

Sur la terrasse de l'hôtel des Réservoirs, les jeunes gens regardent le défilé des célébrités du jour, comme autrefois à Madrid.

On se croirait encore au temps passé de l'insouciance; on croirait aussi que le roi-soleil, coulé en bronze dans la cour d'honneur du château qui domine la rue des Réservoirs, gouverne encore dans son palais préféré.

Mais l'illusion s'évanouit bien vite, car le canon gronde au loin, et des patrouilles à cheval montent au galop les routes qui conduisent à Paris.

Non, le Versailles d'aujourd'hui n'est plus le Versailles d'autrefois, où, comme disait Delille, le chantre des jardins :

Les arts voluptueux multipliaient les fêtes!
Amour, qu'est devenu cet asile enchanté
Qui vit de Montespan soupier la fierté?
Qu'est devenu l'ombrage où, si belle et si tendre,
A son amant surpris et charmé de l'entendre,
La Vallière apprenait le chemin de son cœur.
Et sans se croire aimée avouait son vainqueur.

O Versailles! ô regrets!...

Qu'est-tu devenu?

Un quartier général, presque un champ de bataille, et de quelle bataille? hélas!

LA PRÉFECTURE DE VERSAILLES

Quand les représentants de la France ne sont pas réunis à la Chambre, c'est aux abords de la préfecture que se porte la population de Versailles.

La nouvelle préfecture de Seine-et-Oise, que représente notre gravure, est située sur l'avenue de Paris et se compose d'un corps de logis principal et de deux ailes élégantes.

Construite il y a quelques années seulement pour remplacer la préfecture de la rue des Réservoirs le nouvel hôtel est décoré à l'intérieur avec un luxe recherché.

Dans le grand escalier d'honneur, on remarque un grand panneau de Lambinet, représentant la vallée de Bougival dominée par le Mont-Valérien.

C'est à la préfecture de Seine-et-Oise que M. Thiers réunit les ministres, commandants de corps et membres de la Commission des Quinze chargés de le seconder dans les décisions à prendre par le pouvoir exécutif.

HENRY MOREL.

L'HOTEL DE M. THIERS

Derrière l'église Notre-Dame-de-Lorette s'ouvre la rue du même nom qui, par un plan vigoureusement incliné, amène à la barrière Blanche, située au bas de Montmartre.

Dans la moitié de sa longueur à peu près, la rue Notre-Dame-de-Lorette est coupée par une oasis, la fraîche et gracieuse place Saint-Georges, au milieu de laquelle jaillit, dans les beaux jours, une fontaine du style le moins prétentieux.

A droite et à gauche, dans sa partie septentrionale, la petite place est décorée de petits hôtels encastrés entre grilles et jardins.

Celui de M. Thiers, le président actuel du gouvernement de la République, forme, à droite, l'angle de la place. Son architecture n'a rien de monumental. C'est le *buen retiro* de l'opulent homme d'Etat qui a fait de l'ameublement intérieur une merveille de goût artistique. Le cabinet de travail de l'historien-ministre jouit surtout d'une réputation européenne, car c'est dans cette pièce que les intimes ont pu voir l'auteur du *Consulat et de l'Empire*, couché sur des cartes d'Europe déroulées, sur les tapis suivre pas à pas, étapes par étapes, le grand capitaine qui menait si rondement la Grande Armée à la victoire.

Sur le devant de l'hôtel, une pelouse; sur les derrières une autre pelouse plus étendue ombragée de quelques arbres respectables. Peu d'arbustes, pas une fleur. Les coquetteries de Flore contrasteraient, paraît-il, trop audacieusement avec la gravité que doit révéler l'habitation d'un diplomate.

La discrétion semble imposée à cette demeure dont les portes et les volets sont rarement entr'ouverts, où les arbres du jardin sont soigneusement émondés, où les pelouses n'ont pas un brin d'herbe qui dépasse l'autre, tellement elles sont méthodiquement fauchées et arrosées en leur jour.

Aussi, la quiétude habituelle de l'hôtel de monsieur Thiers, déjà confisqué par un décret du gouvernement de la Commune, a-t-elle dû être singulièrement troublée par la visite des gardes nationaux qui sont allés, vendredi dernier, y faire une perquisition.

Quand les crosses de fusil ont résonné sur les dalles du vestibule ou sur le parquet des appartements, les échos de cette confortable et silencieuse demeure ont dû tressaillir jusque dans leurs coins les plus mystérieux. Ils connaissent bien le bruit des batailles, mais rien que par oui-dire et alors que le grincement de la plume de M. Thiers les racontait au papier.

Mais entendre le fracas des armes pour de vrai, comme disent les enfants, le cliquetis des chassepots et des sabres-baïonnettes résonner sous les voûtes et les plafonds discrets de l'hôtel! Le suisse lui-même ne l'aurait jamais soupçonné, à moins que ce dévoué concierge ne soit encore le même qui tira le cordon la nuit du coup d'Etat, alors que les

shires vinrent pour appréhender au corps celui à qui on venait démontrer que *l'Empire était fait*.

Pour la seconde fois, l'hôtel de la place Saint-Georges vient d'être troublé dans la quiétude qui lui est si précieuse, ce qui nous fait dire avec Lafontaine, ce fabuliste de génie sans ambition aucune :

Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi.

Le *Moniteur universel* explique la perquisition dont la propriété privée de l'homme d'Etat a été l'objet par l'entre-filet suivant :

« La cause des deux perquisitions opérées dans l'hôtel du chef du pouvoir exécutif est assez curieuse pour que nous la relations.

Mais tout d'abord mentionnons un incident comique et inédit qui s'est produit pendant la première de ces perquisitions.

Outre les matelas et couvertures, on a trouvé dans l'hôtel un obus formidable et intact, — une longue discussion a eu lieu à son sujet, — quelques-uns des fédérés opinèrent pour qu'on n'y touchât pas, d'autres plus courageux l'enlevèrent, mais avec des précautions infinies.

Quant à la cause de ces perquisitions, la voici :

M. Thiers avait l'intention de faire l'histoire du cabinet Ollivier et aussi l'histoire du gouvernement de la défense nationale.

Selon son habitude, il recueillit nombre de documents, de lettres particulières, etc., qui devaient l'éclairer sûrement sur les agissements du cabinet et du gouvernement précités.

L'existence de cette collection complète et des plus curieuses n'était pas ignorée de quelques membres de la Commune, et on espérait qu'elle servirait aux nouveaux fascicules annoncés.

Mais M. Thiers, qui, par expérience, sait ce que produisent les mouvements populaires, s'était empressé d'emporter les précieux documents. »

M. V.

LA COUR MARTIALE

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner avec la représentation fidèle de la scène que notre dévoué collaborateur M. Lix a bien voulu prendre sur le fait, le compte rendu complet et non moins fidèle de toute la séance de la Cour martiale que notre ami M. Cochinat a donné immédiatement dans la *Petite Presse*. C'est une étude curieuse à tous les points de vue et une page historique précieuse pour notre collection.

Audience du 22 avril 1871.

PRÉSIDENCE DU COLONEL ROSSEL.

Affaire du 105^e bataillon. — Commandant Witt. — Refus de marcher devant l'ennemi. — Mutineries, mauvais traitements des gardes envers leur chef.

Les cas de désobéissance abondent devant la cour martiale. Hier encore elle avait à juger l'affaire du 105^e bataillon. Le citoyen Chardon, membre de la Commune, revêtu de son écharpe rouge, siège parmi les juges. Deux autres membres de la Commune, les citoyens Urbain et Parisel, sont parmi les témoins. Douze citoyens sont accusés. Ce sont les nommés :

- 1^o Witt (Jean-Baptiste), 43 ans, employé, né à Nantes, colonel de la 9^e légion;
- 2^o Gavantié (Prosper), 33 ans, menuisier, né dans la Moselle, capitaine au 105^e;
- 3^o Streff (Pierre-Ambroise), ciseleur, capitaine de la 3^e compagnie de ce bataillon;
- 4^o Laudet (Georges-Gustave), 24 ans, ingénieur, né à Saint-Maur, capitaine;
- 5^o Tresch (Jean), né à Wissembourg (Bas-Rhin), capitaine;
- 6^o Durand (Victor), 45 ans, employé, né dans la Haute-Garonne, capitaine;
- 7^o Buhin, 33 ans, peintre en bâtiments, lieutenant;
- 8^o Jolibois, 33 ans, serrurier, sous-lieutenant;
- 9^o Desjardins (Louis-Emile), 37 ans, garçon de lavoie, né à Braisnes (Aisne), sous-lieutenant;

10° Bernard (Antoine), 46 ans, tailleur de pierre, né à Toulouse, garde au 103°;

11° Bernard fils, tailleur de pierre, 49 ans, né dans l'Isère, garde au 103°;

12° Troulet, 33 ans, boucher, né dans le Loiret, simple garde aussi au 103°.

Ces douze citoyens sont accusés de refus de marcher devant l'ennemi, le 13 avril dernier, et de s'être mutinés contre leur chef de légion, Witt, qu'ils ont maltraité; celui-ci de s'être mis en état d'ivresse ce jour-là, ce qui a nui aux opérations militaires de la journée. De plus, d'après l'accusation, il serait adonné habituellement à l'ivrognerie.

Le capitaine Gavautié a spécialement à répondre du fait d'avoir autorisé ses hommes à ne pas marcher.

Le citoyen Witt proteste énergiquement contre l'accusation d'ivresse, et donne pour raison que si, comme l'en accuse le rapport, il avait l'habitude de s'enivrer, il n'aurait pas été élu et réélu chef de la légion.

L'accusé a une atrophie musculaire de la jambe gauche qui le fait boiter. Quand sa jambe est échauffée, cela va encore; mais d'ordinaire il trébuche en marchant, c'est peut-être ce qui l'a fait accusé d'avoir été en état d'ivresse.

Le colonel Witt croit que la faiblesse qui s'est manifestée dans son bataillon le 13 a pour cause leur inexpérience du métier des armes, mais non une pensée de trahison. Il faut dire aussi que les compagnies n'avaient ni cartouches ni vivres.

Mais il n'est pas cause de ce mouvement de faiblesse, de ce refus de marcher à l'ennemi qui a eu lieu le 13 avril; d'ailleurs, comment se fait-il que, le lendemain 14, les mêmes hommes qui l'accusent d'ivrognerie et qui avaient touché leurs vivres, leur solde, qui étaient munis de leurs objets de campement, et qui n'avaient pas de chef en état d'ivresse comment se fait-il que ces hommes aient aussi refusé de marcher ce lendemain 14?

Le président demande au capitaine Gavautié pourquoi il avait réintégré à la mairie le drapeau du 103° qu'il portait, au lieu de marcher avec à l'ennemi?

Gavautié. — Le drapeau n'était pas suivi de forces pour le défendre...

M. le président. — N'insistez pas, accusé. Votre ignorance et votre indignité comme chef se manifestent trop en ce moment! Vraiment, il est triste, il est honteux de voir à quel degré de pusillanimité se portent ceux qui sont chargés de la noble cause que nous défendons! Quant une troupe refuse de suivre son drapeau, celui qui le tient n'a pas à chercher s'il est suivi. Il s'élançe en avant, avec l'insigne qu'il porte, dans les rangs de l'ennemi, et si son drapeau est pris...

Le capitaine Gavautié, interrogé sur cet état habituel d'ivresse reproché au colonel Witt, répond

qu'il est à sa connaissance qu'à Châtillon, à Vitry et à Buzenval, cet officier était ivre et a nui ainsi aux opérations de ces journées.

Le 13 avril, à la porte Bineau, il était ivre aussi, mais moins qu'à ces trois affaires. Relativement à l'infirmité du colonel, le capitaine Gavautié répond qu'il n'en peut rien dire, n'étant pas médecin. (Sourires.)

Streiff, interrogé sur la moralité du colonel Witt, répond que tous ses compagnons d'armes connaissent sa pente à l'ivrognerie mais que cependant on l'a élu tout de même parce qu'il aurait fallu, comme on n'était en présence que de deux candidats, Witt et un réactionnaire, nommer le réactionnaire.

M. le président. — C'est donc alors uniquement pour ses opinions politiques qu'il a été élu. — R. Oui, mon colonel,

Laudet. — Cet officier a protégé le colonel Witt, afin que ses hommes, qui le conduisaient à la mairie, ne se livrassent envers lui à aucune violence.

Tresch. — Le colonel Witt n'est pas précisément un ivrogne... (avec hésitation) il buvait un coup souvent de temps en temps comme les camarades, (On rit.) Mais ce n'est pas un ivrogne. L'accusation reproche à cet officier d'avoir empêché ses hommes de marcher, et le citoyen Gavautié interpellé sur ce fait dit que cela est vrai et avait pour cause une rivalité de commandement, le capitaine Tresch étant le plus ancien du bataillon et n'ayant pas été nommé chef de bataillon.

Le capitaine Tresch proteste énergiquement contre cette accusation.

Durand. — Cet accusé affirme avec fermeté que ses hommes ont refusé unanimement et énergiquement de marcher à l'ennemi le 13 avril, de la place Vendôme, parce qu'ils n'avaient pas de cartouches. « Nous avons déjà été roulés au plateau d'Avron, où l'on nous a fait massacrer sans cartouches, disaient-ils, et nous ne voulons pas jouer même jeu. » Je me suis adressé au colonel Witt pour avoir des cartouches. Il m'a dit, en trébuchant, que dans deux minutes on allait en avoir, et cependant nous n'en avons pas eu. Et voici comment la chose s'est passée: La veille, au soir, le 12, on nous convoque place Vendôme pour passer une revue. Nous nous y rendons le lendemain matin. Là, on nous commande de piquet. Bien. Le soir, à 6 heures, on nous ordonne, après nous avoir distribué une ration de pain, — mais pas de cartouches, — on nous ordonne d'aller au feu, à nous compagnie sédentaire! Est-il étonnant qu'il se soit produit une opposition dans ces circonstances-là?...

Le capitaine Tresch a excité ses hommes à marcher; ceux-ci n'ont jamais voulu l'écouter, se fondant sur le manque absolu de cartouches, et, malgré ses promesses formelles de leur en faire distribuer, ceux-ci lui ont dit: « Ta, ta, ta, nous la connaissons! » et ils se sont débandés, ou se sont mis à conduire leur chef, le colonel Witt, à la mairie, furieux de ce qu'ils le voyaient en état d'ivresse. Comme j'avais soif, je suis entré chez mon marchand de vin pour boire un coup.

M. le président. — Toujours la même chose! Boire un coup! Est-ce qu'un chef, même lorsque le plus grand désir de boire le presse, doit penser à lui? Il ne doit penser qu'à ses hommes et au devoir qu'ils ont à remplir. Pendant qu'il boit, ceux-ci se débandent et abandonnent lâchement leur poste. Tenez, j'ai vu bien des choses pénibles dans cette guerre; mais ce le-ci, cette incurie, cette incapacité du chef, est une de celles qui m'affligent le plus. Toujours absence de soldats quand il s'agit d'aller au feu! Toujours des hommes plus soucieux de pa-

rader aux endroits opposés à l'ennemi que d'aller lui tenir tête! Est-ce que vous croyez que c'est ainsi qu'on prend Neuilly! Quelle responsabilité incombe au général Dombrowski de pareils agissements! Si au lieu de venir quarante au feu, vous vous étiez montrés deux cents seulement, peut-être eût-il pu tenter une action décisive! Des hommes comme vous, qui ne combattent ni pour un souverain, ni pour faire la guerre, mais pour servir une révolution dont ils ignorent la grandeur, une révolution la plus grande qu'on ait faite depuis longtemps, ces hommes-là se déshonorent, oui, ils se déshonorent, et font le plus grand tort à la cause qu'ils servent si mal! (Mouvement dans l'auditoire.)

Tous les inculpés se défendant de la même manière, il est donc inutile de s'étendre davantage sur leurs réponses.

Les témoins sont entendus, et de la déposition de l'un d'eux il résulte ce fait que, dans la nuit du 13 au 14, le général Dombrowski a envoyé l'ordre de lui envoyer comme renfort toute la 11° légion, composée de 28 bataillons, et qui est la plus nombreuse de Paris. Ce renfort était nécessaire pour un mouvement offensif sur Neuilly, qui est la plus importante ligne de défense de Paris. Ce point perdu par les troupes de la Commune, d'après les propres paroles du président, pouvait être conquis par le mouvement qu'allait tenter le général Dombrowski, lequel comptait sur un renfort de 10,000 hommes ou tout au moins 5,000.

Eh bien! dit le citoyen président, ces milliers d'hommes sur lesquels comptait le commandant en chef se sont réduits à quarante hommes! Et le mouvement n'a pas eu lieu! Et, à l'heure qu'il est, continue le colonel Rossel, la principale ligne de défense de la ville est gravement compromise par suite de ce mouvement manqué, et la révolution peut être perdue par cette funeste désertion de toute une légion! (Sensation.) Voilà pourquoi vous êtes ici, accusés, leur dit en terminant le président, voilà le fait grave, déplorable, dont vous aurez à répondre devant la Cour!

Après les dépositions des témoins, témoignages qui n'apprennent rien de nouveau, la Cour suspend la séance pendant une heure. Il est trois heures un quart du matin. A quatre heures moins un quart, la Cour martiale entre en séance, et par l'organe de son président, déclare qu'elle incrimine le 103° bataillon tout entier et qu'elle engage un des défenseurs présents à la barre à présenter la défense du susdit bataillon.

A cinq heures quarante-cinq minutes du matin, la cour, après avoir délibéré, rentre en séance, et:

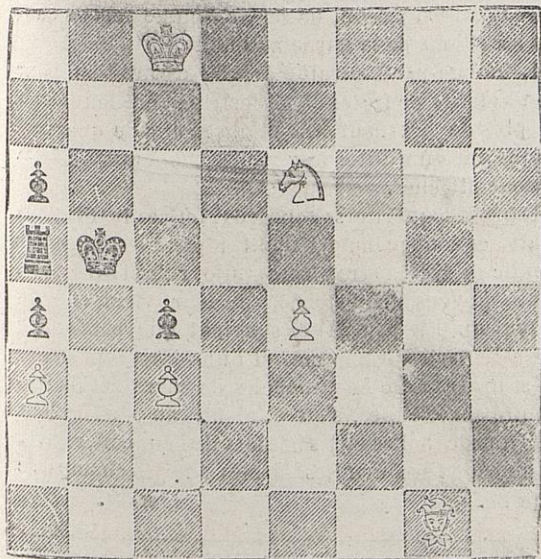
Après plusieurs considérants que le dernier résume tous:

Attendu que la faiblesse générale des chefs élus

ÉCHECS

PROBLÈME N° 368

COMPOSÉ PAR M. GRATSCHEWSKI, DE PÉTERSBOURG



Les blancs font mat en quatre coups.

Solution du problème n° 366.

- 1. F 8 R
- 2. F 7 F
- 3. T 4 R, échec et mat.

(A)

- 1. P 5 D
- 2. R 4 D
- 3. F 4 TD
- 3 F 3 C, échec et mat.

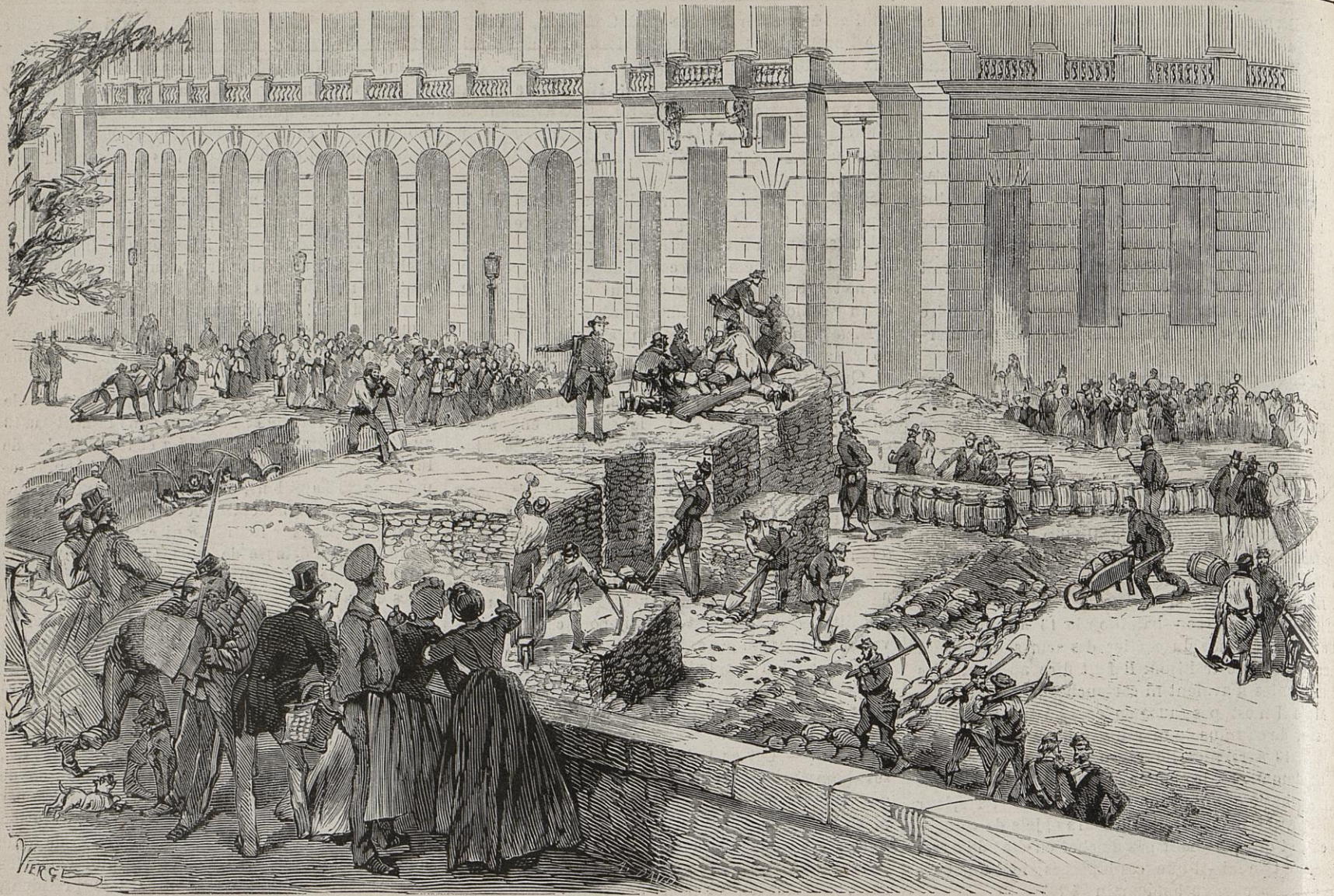
P. JOURNOUD.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Vos soldats français sont des lions conduits par des ânes disaient les Prussiens.



Barricade de la rue Saint-Florentin, entre l'hôtel de la Marine et la terrasse des Tuileries. — (D'après le croquis de M. Slom.)

et la lâcheté collective des soldats du 103^e bataillon peuvent être imputées à tout le bataillon,

Déclare :

Les accusés Desjardins, Streff et Durand, coupables de refus d'obéissance pour marcher à l'ennemi, leur accorde le bénéfice des circonstances atténuantes ;

Condamne les citoyens Streff et Durand aux travaux forcés à perpétuité ; Desjardins à cinq ans de prison ;

Déclare le citoyen Bernard fils coupable d'outrage par paroles envers son supérieur à l'occasion du service, et le condamne à trois ans de réclusion ;

Acquitte les citoyens Witt, Gavautié, Laudet, Butin, Jolibois, Tresch, Bernard et Troulet.

Les contrôles du 103^e bataillon seront remis au greffe de la cour martiale, et tout garde inscrit sur ses contrôles, s'il est ultérieurement reconnu coupable d'indiscipline ou de refus d'obéissance, sera considéré comme en état de récidive.

Le 103^e bataillon sera dissous, et son numéro rayé des contrôles de la garde nationale. Les officiers, sous-officiers et gardes de ce bataillon seront versés comme simples gardes dans les autres bataillons, incapables de se présenter à l'élection civile ou militaire, à peine de nullité d'élection.

VICTOR COCHINAT.

LES VOLONTAIRES MALGRÉ EUX

On sait combien de gens peu sympathiques à la Commune ont été malgré eux incorporés dans des bataillons dont ils font semblant de faire partie. Ceux-là, malheureusement sans ressource, y ont vu peut-être le moyen de conserver les trente sous qui les aident à vivre.

Mais le plus grand nombre s'est soustrait à cette obligation soit en se cachant soit en fuyant. Les uns se sont enfermés dans des malles pour pouvoir sortir en chemin de fer, d'autres se sont déguisés en femme, et nous savons que plusieurs n'ont pas

reculé devant un exercice de gymnastique assez périlleux. M. X..., par exemple, actuellement à N..., où il souffre encore cruellement des poignets, après s'être muni d'une corde à nœuds s'est dirigé du côté des remparts solitaires du Nord, accompagné



ÉMIGRATION PARISIENNE. — Un réfractaire.

de sa mère qui surveillait alentour ; il a enfoncé un piquet en terre et y fixant la corde a pu ainsi descendre jusque dans les fossés d'où il a gagné N..., occupé par les Prussiens, mais où on ne lui impose pas de prendre contre des Français l'arme qu'il avait prise jadis contre ses nouveaux hôtes.

Ce fait n'est pas isolé, bon nombre de jeunes gens ont quitté la capitale par le même moyen. Malheureusement tous ceux que le devoir n'enchaîne pas au rivage n'ont pas la même force et la même adresse, et les perquisitions d'homme se font très-sérieusement dans certains quartiers, et bientôt il faudra opter entre l'incorporation ou l'incarcération.

Nous lisons à ce propos dans le journal *la Patrie* :

L'église Saint-Roch, qui, fermée depuis un assez grand nombre de jours, était demeurée interdite aux cérémonies du culte, a été enfin réouverte, à la grande satisfaction des habitants du quartier des Tuileries et du public en général.

Toutefois, les prêtres habitués de la paroisse, âgés de moins de quarante ans, ont jugé prudent de se soustraire par la fuite à l'obligation qu'on voulait leur imposer, dit-on, de servir comme soldats dans les bataillons de la garde nationale.

Le même parti aurait été pris, assure-t-on, pour bon nombre de frères de la doctrine chrétienne âgés de plus de dix-neuf ans et de moins de quarante et qui ont dû quitter les établissements auxquels ils étaient attachés.

Dans les quartiers peuplés, où ces institutions gratuites sont principalement répandues, le peuple a pitié de ces pauvres frères aujourd'hui sans asile, sans moyens d'existence, et leur vient en aide autant qu'il le peut. Il se souvient que pendant le siège de Paris ces hommes si humbles, si modestes et si braves à la fois, modèles de charité et de fraternité chrétienne, s'en allaient, au péril de leur vie, sous les balles et les boulets de l'ennemi, relever les morts et secourir les blessés sur les champs de bataille.

M. V.